

Clinique privée de 100 millions en face du CHUM

Garou transformera le Medley en complexe de santé avec services de proximité et condotel

KATHLEEN LÉVESQUE

La construction du futur CHUM suscite beaucoup d'impatience mais également un certain engouement chez des investisseurs privés. Le chanteur populaire Garou projette de développer, juste en face de l'actuel hôpital Saint-Luc, un complexe de santé privée

avec cliniques, services de proximité et peut-être condotel, a appris *Le Devoir*.

Le projet, qui pourrait représenter des investissements allant jusqu'à 100 millions de dollars, prendrait place à l'angle des rues Saint-Denis et René-Lévesque. L'immeuble abrite actuellement le Medley, une salle de spectacles et d'événements dont Garou est l'un des propriétaires.

Joint hier après-midi, l'homme d'affaires s'est montré enthousiaste. «Là où je me suis impliqué, c'est sur l'idée d'offrir un complexe vivant. Souvent, ce qui se passe dans un hôpital et autour, c'est triste. Alors moi je veux un côté entertaining là-dedans, avec un restaurant, par exemple. Je veux que ce soit le building de l'espoir», a-t-il affirmé.

Pour l'instant, Garou est entouré d'une petite équipe

pour faire avancer le projet, composée notamment de ceux avec qui il brasse déjà des affaires au Medley ou dans ses restaurants. Des partenaires financiers se joindront éventuellement au groupe.

A cette étape-ci, on s'attelle surtout à la définition

VOIR PAGE A 8: GAROU

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 200

LE JEUDI 4 SEPTEMBRE 2008

89c + TAXES = 1\$

Palin tente de dissiper les doutes

Une majorité d'Américaines demeurent favorables à Obama et à son colistier

CLAUDE LÉVESQUE

À au moins deux sondages sont venus confirmer hier les doutes sur la qualité du ticket républicain, hésitations que Sarah Palin devait essayer de dissiper en soirée au Minnesota, en convainquant les délégués de son parti et, ultimement, la nation américaine qu'elle a les compétences nécessaires pour devenir vice-présidente.

Si le choix de la gouverneure de l'Alaska comme colistière de John McCain a été fait dans le but d'attirer vers le Grand Old Party (GOP) les partisans de la démocrate Hillary Clinton, l'enquête du groupe féministe Emily's List donne à penser que c'est raté.

Selon ce sondage réalisé dimanche et lundi auprès de 800 électrices, une majorité d'Américaines (52 %) demeurent favorables au candidat démocrate Barack Obama et à son colistier, Joseph Biden, tandis que le ticket républicain a la faveur de 41 % d'entre elles.

Plus précisément, à peine plus de 9 % des femmes qui avaient appuyé l'ex-première dame des États-Unis pendant la campagne à l'investiture démocrate se disent aujourd'hui prêtes à voter pour le candidat républicain en novembre, selon le sondage.

Une majorité des sondées affirment même que la nomination de Sarah Palin les rend encore moins enclines à le faire. Il faut dire que, pour bien des Américains, Sarah Palin, qui a été mairesse d'une petite ville de banlieue en Alaska avant de devenir gouverneure de cet État septentrional, demeure une inconnue.

En 2004, le candidat démocrate John Kerry avait bénéficié de la majorité des votes féminins, mais son avance avait été moindre que celle indiquée par l'enquête d'Emily's List.

Par ailleurs, le dernier sondage Gallup, portant sur un échantillon d'hommes et de femmes et aussi publié hier, donne Barack Obama en tête avec 50 % des intentions de vote, contre 42 % pour son adversaire républicain.

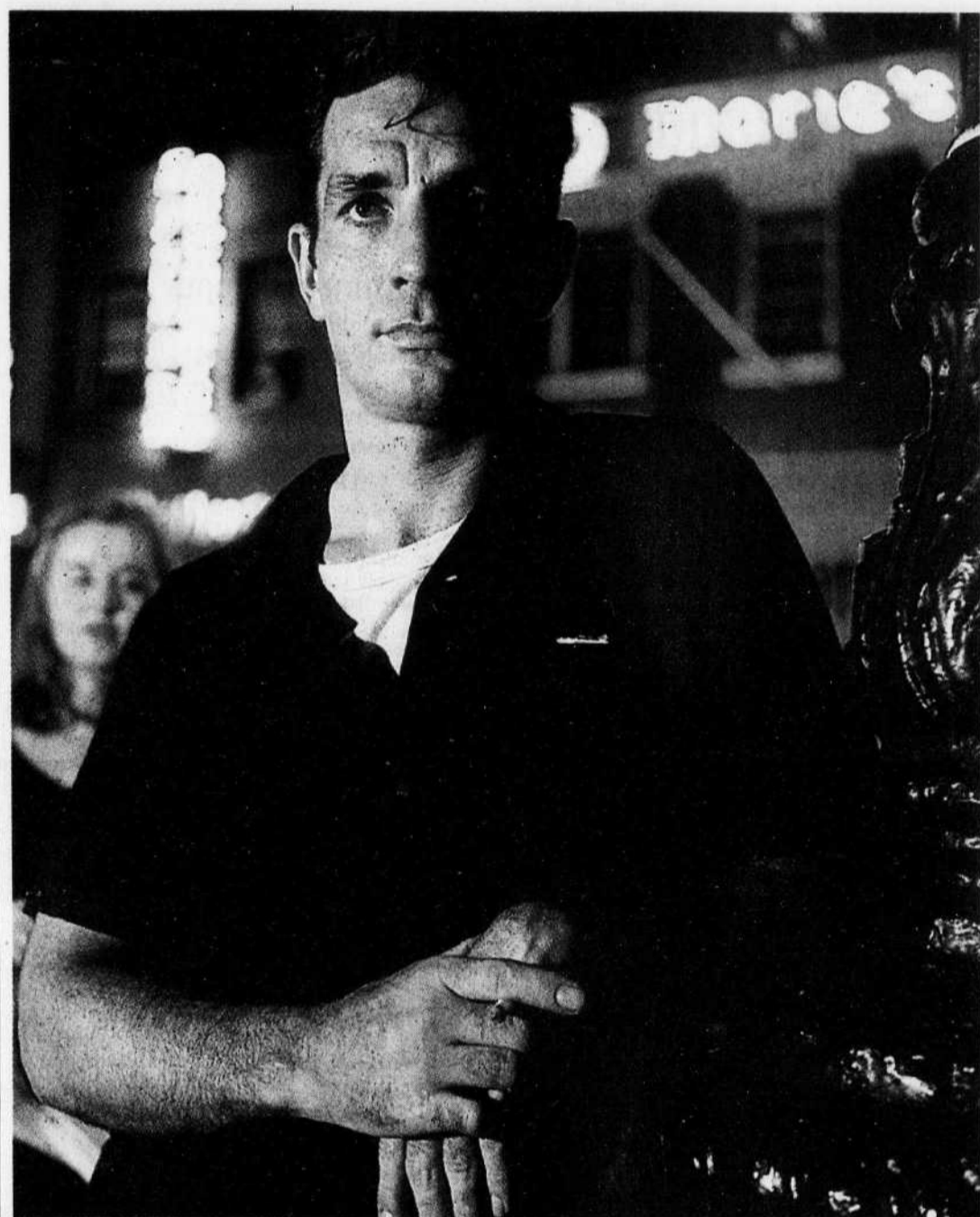
Le seuil des 50 % est évidemment très symbolique, mais le candidat démocrate devançait son adversaire républicain par une marge plus importante à son retour d'Allemagne, où il avait prononcé en juillet un discours remarqué.

Cette fin de semaine, certains sondages ont donné l'avantage au tandem McCain-Palin. Mais depuis lundi, la presse, alimentée en bonne partie par Internet, a

VOIR PAGE A 8: PALIN

Sur le chemin

Découverte d'un deuxième roman en français de Jack Kerouac



Jack Kerouac et sa compagne, Joyce Johnson, à Greenwich Village, en 1957.

« Montréal est mon paradis », écrivait le pape des Beats en 1952, alors qu'il songeait à s'établir au Québec

GABRIEL ANCTIL

Sur le chemin, sous-titré *On the Road*, est le titre d'un roman de Jack Kerouac rédigé en français en 1952, qui vient d'être découvert à New York. Inédit et insoupçonné, le manuscrit dormait depuis plus d'un demi-siècle dans la noirceur des archives. Ce livre jette une lumière tout à fait nouvelle sur l'œuvre de ce fils de Canadiens français, considéré comme l'un des écrivains les plus importants du XX^e siècle. Il y a tout juste un an, *Le Devoir* avait révélé en primeur la découverte d'un premier roman et de plusieurs écrits français du célèbre écrivain. La nouvelle avait alors fait le tour du monde.

On savait Jack Kerouac fier de ses origines canadiennes françaises, mais on ignorait, jusqu'à tout récemment, que le célèbre écrivain américain avait créé une œuvre littéraire dans sa langue maternelle. *Sur le chemin*, son deuxième roman, a été écrit en joul en décembre 1952, à Mexico. Il prouve désormais, hors de tout doute, la capacité de

Kerouac de manier la langue québécoise, la langue de ses ancêtres.

Sur le chemin est un court roman d'une cinquantaine de pages. Il a été rédigé à la main dans un cahier de notes bon marché. Il raconte l'histoire fantastique d'un groupe d'hommes qui se donnent rendez-vous dans le Chinatown, à New York.

« J'irai vivre au Canada français éventuellement avec Mémère, et le ferai pour les tempêtes et la santé que j'y trouverai »

trouvent *Uncle Bill Ballon, ton père, mon père et quelques blondes sexy dans une chambre avec un Canadien français débauché ainsi qu'un vieux Model T Ford. Tu le liras imprimé un jour et tu riras. Il représente la solution pour les intrigues de *On the Road*, toutes les intrigues et je vais le soumettre dès que j'aurai*

VOIR PAGE A 8: KEROUAC

Pluie de milliards électoraux

Les ministres conservateurs font une douzaine d'annonces à travers le pays

ALEC CASTONGUAY
ANTOINE ROBITAILLE

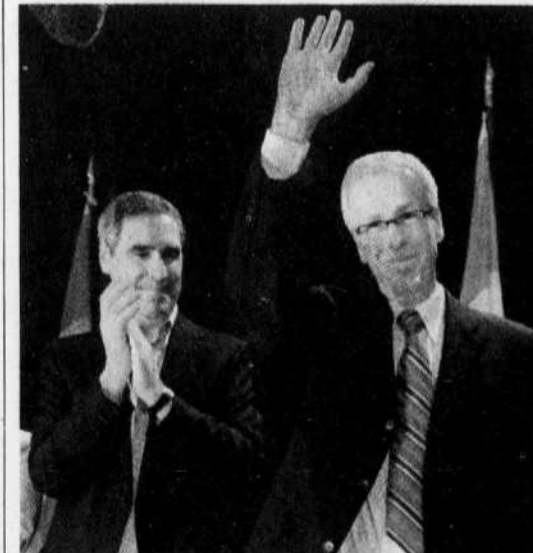
Les élections approches et les annonces préélectorales se multiplient. Dans la journée d'hier seulement, les ministres du gouvernement Harper se sont promenés d'un océan à l'autre pour faire une douzaine d'annonces qui totalisent près de 4,3 milliards de dollars. Les partis d'opposition s'insurgent contre ce qu'ils qualifient « d'opportunisme » de la part du gouvernement conservateur.

Le gros morceau des annonces d'hier est la conclusion d'une entente administrative avec Québec sur les infrastructures. La valeur est de 4 milliards de dollars jusqu'en 2014. Une entente de principe avait été conclue en mai dernier, mais les conservateurs souhaitent attendre l'approche d'un déclenchement électoral, ce qui a retardé la signature officielle, selon des sources à Québec.

Tous les prétextes semblaient bons hier aux yeux du gouvernement Harper pour faire une annonce quelconque part au pays. Ainsi, la fête des Violons d'automne, à Saint-Jean-Port-Joli, a reçu 3000 \$, alors que le festival d'automne Orgue et couleurs, à Montréal, a quant à lui touché 30 000 \$. En Nouvelle-Écosse, le ministre Peter Mackay a annoncé que la revue trimestrielle *Antigonish Review*, de l'université St. Francis Xavier, recevra 12 000 \$ du fédéral.

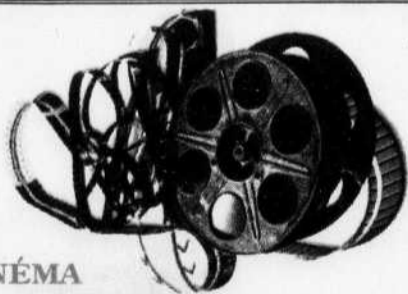
L'institut Dominion, qui travaille avec les anciens combattants, recevra 450 000 \$. L'organisme *Ars Longa*, de Charlottetown, touchera 5000 \$. Deux annonces dans l'industrie aérospatiale (à Montréal et Toronto) totalisent 31,6 millions de dollars. Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture a eu droit à 1,3 million. Les jeunes de Vancouver sans emploi auront un projet pour les aider dont la facture s'élève à 2,9 millions, alors que Winnipeg verra son théâtre Molière être rénové avec de l'argent fédéral qui totalisera 3,5 millions.

VOIR PAGE A 8: HARPER



Dion ajoute 500 millions pour vendre son « tournant vert »

À lire en page A 3



CINÉMA

Odile Tremblay au Festival de Toronto

À lire en page B 8

INDEX

3.0	78313102254	7	
Annances.....	A 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 4	Météo.....	B 4
Bourse.....	B 2	Monde.....	B 5
Culture.....	B 8	Mots croisés.....	B 6
Décès.....	A 4	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	A 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Toutes les musiques, un seul espace.

ESPACE MUSIQUE 100.7 FM

Radio-Canada.ca/radio

LES ACTUALITÉS

Dopage à l'EPO

Le Dr Duquette risque huit mois de radiation

Le syndic et les défenseurs ont revu à la hausse leur proposition commune de sanction

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Quatre mois de radiation n'étaient pas assez, huit semblent mieux: le comité de discipline du Collège des médecins s'est retiré en délibéré hier pour évaluer une nouvelle proposition de sanction contre le Dr Maurice Duquette, prescripteur d'EPO à plusieurs athlètes.

Le «Doc EPO», qui prenait soin notamment de la cycliste Geneviève Jeanson, pourrait donc devoir, si le comité entérine la proposition faite hier par le syndic et les défenseurs, interrompre son travail d'orthopédiste pour une période de huit mois. M. Duquette devra aussi éviter de traiter tout athlète amateur ou professionnel.

En mai dernier, le président du comité de discipline avait renvoyé le syndic et le clan Duquette à leurs devoirs. Leur proposition commune d'une radiation de quatre mois avait été jugée «trop peu sévère» pour refléter l'ampleur des manquements de Maurice Duquette, coupable de 14 chefs d'accusation. Ceux-ci concernent essentiellement des prescriptions abusives et l'administration d'EPO (plus précisément de l'Éprex, une érythropoïétine de synthèse) entre 1999 et 2001.

En proposant huit mois de radiation et une limitation de pratique, le syndic estime que ses objectifs sont atteints. «C'est suffisant», a indiqué l'avocat du

syndic, Jacques Prévost. D'une part, le Dr Duquette ne pourrait plus sévir auprès d'athlètes, dit-il. De l'autre, le comité enverrait un message clair au reste de la profession: les liaisons dangereuses entre médecine et athlètes sont à proscrire, et les prochains à s'y frotter risqueront plus gros.

«Nous aurions pu demander plus», a toutefois reconnu M^r Prévost à la sortie d'une audience qui n'a pas duré une heure et n'a pas permis d'en apprendre beaucoup plus sur ce dossier. «Mais huit mois, ce n'est pas rien. Il y a un empêchement de gagner sa vie, ainsi qu'un effet [sur la pratique future] en milieu de travail.»

Soulignant que le cas Duquette est un précédent, M^r Prévost a fait part au comité de discipline de l'importance que la sanction qui sera imposée comporte un volet dissuasif bien senti. Il y a un «caractère pédagogique» dans toute décision du comité, a-t-il dit, et il faut cette fois indiquer que «ce genre de gestes est à proscrire et est inacceptable».

Long parcours

L'affaire Duquette — qui est à la source de la saga Jeanson — date de 2001. Alerté par la Fédération québécoise des sports cyclistes que Maurice Duquette employait des méthodes douteuses pour soigner des athlètes, le syndic du Collège des médecins avait alors ouvert une enquête qui s'est rapi-

dement révélée explosive.

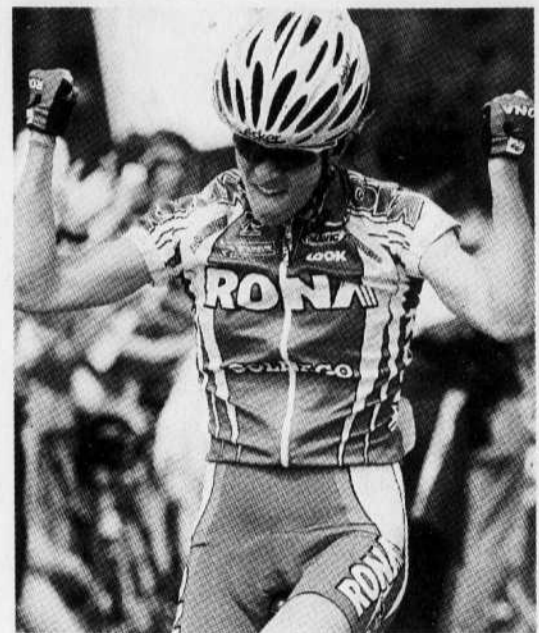
Après examen des faits, 14 chefs d'accusation sont déposés contre le Dr Duquette en 2003. Celui-ci s'entend toutefois avec le syndic pour plaider coupable, en échange de quoi les deux parties proposaient au comité de discipline une radiation de quatre mois. Ces aveux permettaient d'éviter d'avoir à faire témoigner des témoins et d'avoir à déposer une preuve devant le comité.

Mais le Dr Duquette a rapidement fait volte-face et désavoué ses propres aveux, sur pression du clan Jeanson.

Le Comité de discipline avait d'abord accepté ce revirement de situation, mais le Tribunal des professions, la Cour supérieure et la Cour d'appel ont tous invalidé la rétraction et forcé le Dr Duquette à maintenir sa culpabilité.

C'est ce qui explique le long délai entre le dépôt des chefs d'accusation et leurs audiences. Durant ces quelques cinq années, le dossier Duquette s'est aussi passablement épaissi — notamment à cause des aveux de Geneviève Jeanson sur les ondes de Radio-Canada —, ce qui rendait insuffisante la première sanction recommandée.

Le comité de discipline devrait livrer sa décision d'ici un an au maximum.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La cycliste Geneviève Jeanson, l'une des patientes du Dr Maurice Duquette.

Le Devoir

Ralentir le rythme cardiaque pour éviter la crise

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Lorsqu'on a connu les affres d'une maladie cardiaque, ralentir le rythme des battements de son cœur réduit le risque de subir un nouvel accident cardiovasculaire. Alors que les médecins se sont surtout concentrés à contrôler la pression artérielle et le cholestérol, une étude internationale publiée dans *The Lancet* pourrait changer la gestion médicale d'une des premières causes de mortalité au monde.

Près de 11 000 patients dans 33 pays ont été suivis dans le cadre de l'étude BEAUTIFUL. La moitié d'entre eux ont reçu, en plus du traitement habituel pour les maladies cardiovasculaires, un médicament réduisant la fréquence cardiaque, l'ivabradine. Grâce à ce traitement, les patients plus fragiles que les autres, dont le cœur battait plus de 70 fois par minute, ont vu leur rythme cardiaque diminuer de cinq battements par minute en moyenne. Leur risque d'hospitalisation a chuté de 36 %.

Pour le Dr Jean-Claude Tardif, chercheur canadien principal de l'étude, ce que les résultats ont montré de plus intéressant, «c'est qu'en abaissant suffisamment la fréquence cardiaque chez ces patients qui reçoivent déjà les meilleurs traitements disponibles, nous avons le réel potentiel de réduire encore plus l'incidence d'évé-

nements cardiovasculaires.»

Le directeur du Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal estime que diminuer la fréquence cardiaque autrement que par la pharmacothérapie pourrait avoir des effets bénéfiques similaires. «Faire de l'exercice, perdre du poids, boire moins de café et d'alcool, ça aide, mais ne nous leurrions pas, nous n'avons pas toujours un franc succès de ce côté avec les patients», explique-t-il depuis Bruxelles, après être passé par Munich pour le Congrès 2008 de la Société européenne de cardiologie.

Pour lui, la présente étude est la première pierre pour montrer que le rythme cardiaque doit être contrôlé. «C'est facile à mesurer, et pourtant, les médecins ont négligé ce facteur, qui est tombé dans l'oubli, alors que le réflexe de contrôler la pression artérielle est automatique.» Il croit qu'avec une dose d'ivabradine personnalisée selon les besoins de chaque patient, on pourrait obtenir des résultats encore plus spectaculaires, soit une baisse du rythme cardiaque de neuf ou dix battements par minute pour atteindre une cible protectrice autour de 55 à 60 battements par minute.

Le Canada n'a pas encore approuvé l'utilisation de cette molécule, mais plusieurs pays l'autorisent.

Le Devoir

Quand le cerveau bouillonne, l'estomac gargouille

Le travail intellectuel serait mauvais pour le tour de taille, selon une étude

Écrire le rapport tant attendu par le patron risque de vous faire engraisser davantage que de vous asseoir à ce même bureau et de regarder les pigeons voler par la fenêtre. «Travailler, c'est pire que de ne rien faire», résume la nouvelle étude d'Angelo Tremblay sur les facteurs qui prédisposent à l'obésité.

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Après deux heures à dicter des demandes de subventions à sa secrétaire, la rumeur raconte que le chercheur à l'Université Laval Angelo Tremblay se sentait submergé par une envie irrésistible... de biscuits au chocolat. Ce grand intellectuel sportif, dont les réunions scientifiques avec les étudiants et collaborateurs se font en joggant, l'avoue: «On peut dire que mon expérience personnelle a inspiré mes recherches!»

Il confie la mission de comprendre ces fringales intellectuelles à son étudiant au doctorat Jean-Philippe Chaput, qui publie les conclusions de son étude dans le journal *Psychosomatic Medicine*

de septembre. «Moi même, pendant mon baccalauréat, je me rendais compte que pendant mes blitz d'exams, je bougeais moins, je mangeais plus et plus gras et sucré, je dormais moins...»

Quatorze étudiantes de 20 à 30 ans de l'Université Laval se sont soumises au programme de recherche. À leur arrivée au laboratoire, à 8h le matin, on leur servait à toutes le même déjeuner. À 10h30, elles passaient 45 minutes soit assises passivement, soit à lire un reportage du magazine *L'actualité* et le résumer en 350 mots, soit à répondre à des questionnaires sur l'ordinateur. On mettait ensuite les jeunes femmes en présence d'un buffet à volonté. En pesant la nourriture avant et après, les chercheurs savaient au gramme près ce que les étudiantes avaient consommé. Chacune se présentait

trois fois pendant deux mois pour exécuter chacune des activités. Pour préserver l'objectivité de l'étude, elles ignoraient que l'on pesait leur nourriture. Elles pensaient participer à une recherche sur la perception des aliments, et des questionnaires à remplir brouillaient les pistes.

Après avoir écrit le résumé ou répondu aux questionnaires sur l'ordinateur, les jeunes femmes n'étaient pas plus affamées, mais ont quand même profité davantage du buffet. En moyenne, elles consommaient entre 200 et 250 calories de plus, l'équivalent de deux verres de boisson gazeuse, de quatre pommes ou d'un bagel presque entier. Au souper, elles mangeaient autant qu'à leur habitude, ce qui signifie que ces 200 calories représentaient un réel surplus dans leur journée. «C'est un facteur aussi puissant que les autres que nous avons étudiés», explique Angelo Tremblay. Un point de vue que son étudiant partage: «L'augmentation de l'obésité dans notre société est allée de pair avec le virage plus intellectuel du travail.»

Cette étude laisse donc en-

tendre que les activités intellectuelles favorisent une surconsommation d'aliments, ce qui, à long terme, pourrait paraître sur le tour de taille. «J'ai vu beaucoup d'étudiants de maîtrise et de doctorat sortir avec un diplôme, mais aussi avec quelques livres en plus...», raconte le professeur Angelo Tremblay. «C'est psychobiologique», explique Jean-Philippe Chaput. Le stress [de la performance intellectuelle] fait augmenter la fréquence cardiaque et les niveaux de cortisol dans le sang, ce qui augmente la prise alimentaire. Aussi, manger est une récompense que l'on s'accorde pour le stress subi.»

Les chercheurs poursuivent en ce moment une autre phase de ce projet en appliquant le même protocole à 100 jeunes hommes et femmes. Les résultats préliminaires, confie Jean-Philippe Chaput, dessinent une tendance similaire pour les deux sexes. Il explore aussi une nouvelle combinaison, soit: bouge - étude - mange. «Le sport pourrait compenser l'effet négatif du travail intellectuel», croit Angelo Tremblay.

Le Devoir

Recours collectif en psychiatrie

L'Agence de la santé défend la clarté de son protocole

LIA LÉVESQUE

Le protocole de l'Agence de la santé de Montréal était clair: il interdisait à un hôpital de refuser un patient en psychiatrie pour de seuls motifs géographiques. Si l'hôpital Jean-Talon a refusé une patiente qui y sollicitait un suivi en psychiatrie, il l'a fait en contravention du protocole.

C'est la thèse qu'a défendue hier M^r Suzanne Courchesne, l'avocate qui représente l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal dans la requête en vue de faire autoriser un recours collectif contre la «sectorisation» des soins psychiatriques.

Cette politique de «sectorisation» avait été adoptée à l'origine pour favoriser l'accès à des soins à tout patient, au moins dans l'hôpital du secteur où il réside. Mais, en pratique, il semble que des établissements de santé aient interprété ce protocole de sectorisation de façon à restreindre cet accès aux soins aux seuls résidents de leur secteur.

Une requête pour autorisation d'intenter un recours collectif a donc été déposée au nom d'un groupe de personnes qui ont tenté d'obtenir des soins psychiatriques non urgents, dans une clinique externe d'un hôpital de Montréal, et qui se sont vu refuser ces soins pour des motifs géographiques.

La requête en autorisation d'intenter un recours collectif déposée par l'avocat Jean-Pierre Ménard est estimée à plusieurs millions de dollars, soit 5000 \$ par personne s'étant vu refuser l'accès à ces soins pour des motifs géographiques, entre 2000 et 2005, sans compter les autres dommages exemplaires, selon le cas.

Mardi, M^r Ménard avait plaidé le fait que cette pratique était discriminatoire à l'endroit des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Si une personne avait eu un problème de santé physique, avait-il plaidé, elle aurait bénéficié du libre choix de son établissement de santé.

Or, la requérante du recours col-

lectif, Mme Lyne Labelle, insatisfaite des services du psychiatre qui l'avait traitée à l'hôpital Notre-Dame, avait demandé à être suivie en clinique externe de psychiatrie à l'hôpital Jean-Talon, ce qui lui avait été refusé pour des motifs géographiques.

Hier, M^r Courchesne, au nom de l'Agence de la santé, a fait valoir que si l'hôpital a bel et bien refusé de traiter la patiente pour des motifs géographiques, il a contrevenu au protocole de l'Agence. Car ce protocole est clair: «Le refus d'accès à des soins pour des motifs géographiques est explicitement interdit», a affirmé l'avocate.

M^r Courchesne a même précisé que comme la requérante, Mme Labelle, n'était plus suivie activement à l'hôpital Notre-Dame depuis plus de six mois, elle aurait simplement dû être informée, en vertu du protocole, des avantages d'être traitée dans un établissement de son secteur et des inconvénients de ne pas être traitée par un hôpital de son secteur. Et si la

requérante maintenait malgré tout sa demande, l'hôpital Jean-Talon aurait dû accepter de la soigner.

L'accès aux soins est cependant limité par d'autres critères que le lieu de résidence, comme les ressources humaines et financières de l'établissement de santé, a rappelé M^r Courchesne, citant la Loi sur la santé et les services sociaux. M^r Courchesne a ainsi mentionné qu'à l'époque où la requête de Mme Labelle a été refusée par l'hôpital Jean-Talon, le délai d'attente pour ces services était de 210 jours, soit environ neuf mois.

L'avocate de l'Agence de santé a finalement relevé des statistiques démontrant un taux élevé de fréquentation des hôpitaux par les citoyens du secteur qu'ils desservent. Selon elle, cela prouve que la politique de sectorisation fonctionne et que s'il y a eu des cas de refus de soins pour motif géographique, «ce n'est certainement pas de façon systémique».

La Presse canadienne

Listériose

Charest en appelle au sens des responsabilités des commerçants

RÉMI NADEAU

Québec — Jean Charest en appelle à la responsabilité des détaillants pour éviter que des produits Maple Leaf possiblement contaminés à la listériose se retrouvent encore sur leurs tablettes.

Le premier ministre a plaidé mercredi pour l'application rigoureuse du rappel de ces produits, après que TVA a révélé que certains dépanneurs de Montréal vendaient toujours des bâtonnets de salami fabriqués à l'usine ontarienne d'où provient l'écllosion de listériose.

À son entrée à la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres, M. Charest n'a pas écarté la possi-

bilité de revoir la législation, alors qu'il était questionné sur l'éventualité d'imposer des amendes aux détaillants pris en défaut.

«Il faut que chacun dans la chaîne assume ses responsabilités, que ce soit le fabricant, le détaillant. [...] Ils engagent leur propre responsabilité, les conséquences pourraient être graves», a-t-il commenté.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Laurent Lessard, n'a pas caché sa colère après avoir pris connaissance des failles du rappel.

«Avec la publicité que nous avons faite, la publication d'avis, l'émission nécessaire de cet événement, je ne comprends pas que

quelqu'un qui a la charge de nourrir le monde de façon saine ait encore ces emballages-là. C'est inacceptable», a-t-il déploré.

Au ministère, le porte-parole Guy Auclair a précisé qu'une enquête était en cours afin de déterminer pour quelles raisons les trois commerçants en question ignoraient l'existence de ce rappel.

«Étaient-ils absents lorsque le distributeur a procédé à la vérification du rappel? En tout cas, on enquête pour éviter que ça se reproduise», a dit le porte-parole.

M. Auclair a rappelé que 264 inspecteurs du MAPAQ arpentent le Québec pour s'assurer de l'efficacité du rappel des produits à

risque, tout en reconnaissant qu'ils ne peuvent rencontrer personnellement les 35 000 détaillants sur le territoire.

Après avoir contacté en priorité les établissements de santé et les centres qui accueillent des personnes âgées, plus susceptibles de souffrir de la listériose, le MAPAQ portera maintenant une attention particulière aux petits commerces indépendants.

Tant le Parti québécois que l'Action démocratique du Québec se sont montrés inquiets et ont fait des reproches au gouvernement Charest.

La Presse canadienne

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE
RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS.

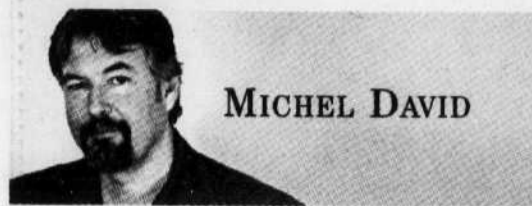
**Bijouterie
Gambard**
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

POLITIQUE

91,3 fm
la plus culturelle!

Le rasoir d'Occam



MICHEL DAVID

«**E**ntia non sunt multiplicanda praeter necessitatem.» (Les entités ne devraient pas être multipliées sans nécessité.)

C'est en ces termes que le franciscain anglais Guillaume d'Occam avait énoncé, au début du XIV^e siècle, le principe dit du «rasoir d'Occam», qui a été repris sous diverses formes par des penseurs et des scientifiques aussi éminents que Leibniz, Newton et Einstein.

Le «rasoir d'Occam» a changé de nom en entrant dans le langage courant. Le principe de KISS (*Keep it simple, stupid*) est devenu une règle universelle en matière de communication, tout particulièrement de communication politique. Tout le flou qui risque d'obscurcir le message doit impérativement être rasé.

Le maître à penser de Stephen Harper, Tom Flanagan, a très bien expliqué la chose dans son livre intitulé *Harper's Team*, qui raconte les dessous de la prise du pouvoir par les conservateurs: «Les politiques doivent être formulées de manière à pouvoir être communiquées au grand public et à recevoir l'appui d'électeurs qui consacrent peu de temps à les étudier.»

Durant la campagne de 2005-06, M. Harper a appliqué cette recommandation à la lettre. N'importe qui pouvait comprendre la promesse d'abaisser la TPS ou de verser une allocation annuelle de 1200 \$ pour chaque enfant âgé de six ans ou moins, sans exception. Tout porte à croire qu'il pratiquera la même simplicité au cours de la prochaine campagne.

Le professeur Stéphane Dion connaissait certainement l'œuvre de Guillaume d'Occam. Le problème est que le chef libéral semble en avoir oublié les préceptes depuis. Après deux mois de longues explications, son «tournant vert» semble demeurer une énigme pour le commun des mortels. Et plus ils en entendent parler, moins les électeurs y sont favorables.

Le projet est maintenant devenu évolutif, ce qui risque de miner sa crédibilité encore un peu plus. Hier, M. Dion a annoncé de nouveaux crédits de réduction d'émission de GES totalisant 400 millions de dollars au profit des agriculteurs et de l'industrie forestière, de même que des fonds spéciaux destinés aux camionneurs et aux pêcheurs. Qui seront les prochains gagnants de la prochaine loterie verte du PLC?

Plus encore qu'une réforme fiscale audacieuse, c'est un véritable changement des mentalités que cherche à provoquer M. Dion

Les conservateurs se sont fait un devoir d'éclairer la population sur les intentions libérales. Qu'elles soient vraies ou fausses, leurs explications ont le grand mérite d'être faciles à comprendre. D'autant plus qu'elles s'appuient sur la méfiance instinctive des électeurs: M. Dion a beau assurer que les profits de la nouvelle taxe sur le carbone seraient retournés aux contribuables, quand a-t-on déjà vu un gouvernement redonner d'une main ce qu'il avait pris de l'autre? C'est plutôt l'inverse qui est la règle.

L'instauration de la TPS par le gouvernement Mulroney, en 1991, était sans aucun doute un geste courageux, qui s'est révélé bénéfique pour le Canada, mais elle a aussi constitué un facteur important de la plus sévère défaite subie par un des grands partis nationaux depuis la naissance de la fédération.

En ces matières, le cynisme a toujours été plus profitable. Alors qu'il était chef de l'opposition, Jean Chrétien avait promis d'abolir la TPS, tout comme il avait promis de déchirer l'accord de libre-échange. Bien entendu, il n'en a rien fait, ce qui ne l'a pas empêché d'être réélu facilement à deux reprises.

Durant la campagne électorale de 1974, Pierre Elliott Trudeau avait ridiculisé le chef conservateur Robert Stanfield, qui proposait de geler les prix et les salaires pour juguler l'inflation. Dès qu'il s'était retrouvé à la tête d'un gouvernement majoritaire, M. Trudeau s'était empressé de reprendre la mesure à son compte.

Au moment où les consommateurs sont encore sous le choc de la hausse des prix pétroliers, on se demande s'il faut admirer l'audace du chef libéral ou se désoler de sa naïveté. L'expérience passée démontre que le souci de la protection de l'environnement diminue considérablement quand l'économie donne des signes de ralentissement. Plus encore qu'une réforme fiscale audacieuse, c'est un véritable changement des mentalités que cherche à provoquer M. Dion.

Un leader plus charismatique y parviendrait peut-être. Il y a une douzaine d'années, Lucien Bouchard était sans doute le seul qui pouvait embrigader le Québec tout entier dans la quête du déficit zéro, et cela ne s'est pas fait sans peine.

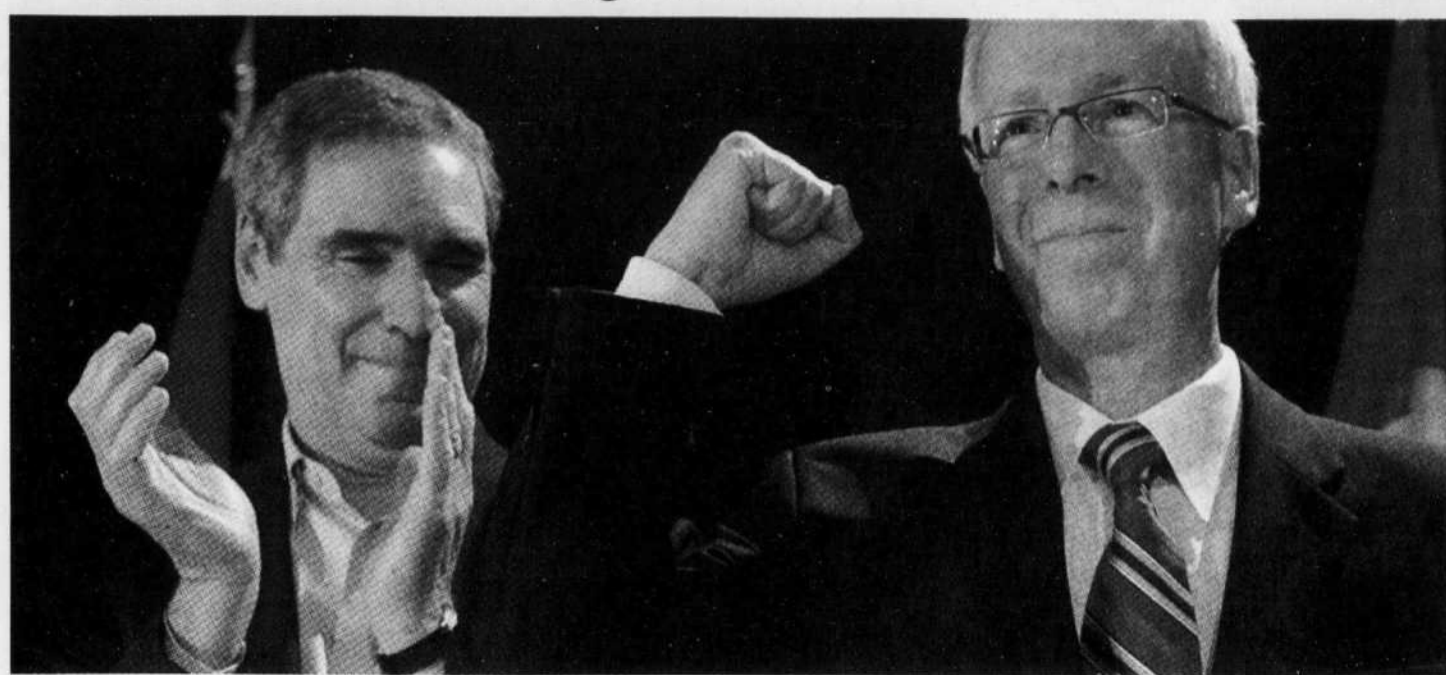
M. Dion semble malheureusement le moins apte à convaincre qui que ce soit. Les sondages sont accablants pour le chef libéral. Selon le dernier Ipsos Reid, seulement 20 % des Canadiens voient en lui le meilleur candidat au poste de premier ministre, très loin derrière Stephen Harper (50 %) et Jack Layton (31 %).

Pour mener la lutte contre les changements climatiques, la population fait moins confiance au chef libéral (30 %) qu'à M. Layton (38 %) et à peine plus qu'au premier ministre (27 %), qui porte pourtant le bonnet d'âne depuis longtemps.

Même si les électeurs tiennent généralement pour acquis que les promesses des politiciens sont faites pour être brisées, M. Dion constituerait peut-être l'exception à la règle. Au bout du compte, il se pourrait très bien que son projet se révèle avantageux à la fois pour les contribuables, pour l'économie et pour l'environnement.

On peut reprocher plusieurs choses au père de la Loi sur la clarté, mais pas l'accuser d'avoir agi avec cynisme ou hypocrisie dans le passé. Dès son entrée en politique, il avait clairement indiqué son intention d'imposer de nouvelles règles du jeu en prévision d'un troisième référendum sur la souveraineté. Il a fait exactement ce qu'il avait dit. Il est vrai que les Canadiens n'avaient pas eu besoin d'un dessin pour comprendre ce dont il s'agissait.

mdavid@ledevoir.com



Le député libéral Michael Ignatieff et son chef, Stéphane Dion.

Dion ajoute 500 millions pour vendre son « tournant vert »

Le chef libéral recrute une vedette du milieu agricole pour l'aider à convaincre les agriculteurs du bien-fondé de sa politique

Pour mieux faire passer son plan vert auprès des travailleurs qui seront les plus affectés par sa taxe sur le carbone, le chef libéral Stéphane Dion a annoncé hier des compensations de 900 millions de dollars. Surtout, il s'adjoint une vedette du milieu agricole qui l'aidera à vendre son « tournant vert » dans le reste du pays.

HÉLÈNE BUZZETTI

Winnipeg — Il n'y aura finalement pas que des crédits d'impôts pour compenser les 15,3 milliards de dollars que Stéphane Dion compte engranger avec sa taxe sur le carbone. Le chef libéral a annoncé hier trois mesures pour aider les agriculteurs, pêcheurs, camionneurs et travailleurs en foresterie à prendre avec lui le virage vert.

Dans un discours fleuve énergétique de 35 minutes livré devant ses troupes réunies en caucus préélectoral, Stéphane Dion a promis qu'il mettrait à la disposition des travailleurs pas moins d'un demi-milliard de dollars pour acquérir de nouveaux équipements moins polluants. Ainsi, un futur gouvernement libéral s'engage à créer un fonds doté de 250 millions de dollars pour les fermes écologiques. Cette somme financera de la recherche pour développer de nouvelles technologies agricoles, mais aidera aussi les agriculteurs à se procurer ces nouvelles technologies plus vertes et à s'acheter des équipements moins énergivores. Un deuxième fonds, doté de la même somme et ayant les mêmes objectifs, s'adressera aux pêcheurs et camionneurs.

Cette somme d'un demi-milliard de dollars sur quatre ans n'avait pas été prévue initialement dans le plan vert de Stéphane Dion dévoilé en juin. En conférence de presse, M. Dion s'est défendu d'avoir ajouté

cette somme à la dernière minute, pour amadouer les mécontents. Selon lui, les agriculteurs, camionneurs et les autres n'ont rien contre le fait d'être «imputables», mais ils veulent faire partie de la solution. «Ils nous ont dit: "Aidez-vous à réduire notre pollution!", a-t-il dit. Or, ajoute-t-il, son «tournant vert» ne concerne que les baisses d'impôts, alors que les programmes d'aide seront annoncés à part. Le premier ministre Stephen Harper, lui, n'en croit rien. Il estime que lorsque son rival «apporte encore des changements sur un coin de table à la fin d'une rencontre, cela devrait envoyer un signal d'alarme aux Canadiens» en période économique incertaine.

D'ailleurs, le Parti conservateur a rapidement fait circuler un communiqué de presse provenant de l'Alliance canadienne du camionnage, dans lequel l'industrie estime que les bons promiss ne seront pas suffisants pour compenser l'impact de la taxe sur le carbone. Le parti offrait même des entrevues avec un député pour relayer le message.

Au demi-milliard promis par Stéphane Dion s'ajoute un fonds de 400 millions de dollars pour des crédits de réduction des émissions nocives, celui-là pris à même le «tournant vert» pour payer les agriculteurs qui auront déjà abaissé de manière vérifiable leurs émissions de gaz à effet de serre. Stéphane Dion la présente comme une mesure transitoire en attendant la mise sur pied d'un vrai marché du carbone, avec des plafonds et des crédits échangeables à la bourse. «Les Canadiens verront plus que jamais que nous avons le meilleur plan pour l'environnement, pour l'économie du XXI^e siècle, pour la planète et leur portefeuille», a lancé M. Dion.

Un porteur de ballon

Malgré la grogne appréhendée, Stéphane Dion ne sera pas seul pour vendre son plan vert aux agriculteurs. Le chef libéral a profité de son allocation livrée hier à Winnipeg pour présenter un candidat-vedette, dont l'identité aura pu être préservée jusqu'à la fin.

Bob Friesen, jusqu'à mardi le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, fera la lutte au conservateur Steven Fletcher en banlieue de Winnipeg. M. Friesen a aidé le chef libéral à élaborer des mesures compensatoires dévoilées hier.

Quoique inconnu au Québec, M. Friesen est très respecté dans le monde rural et agricole du reste du Canada. Ses neuf années à la tête de la FCA lui ont permis de se faire connaître et d'exercer ses talents d'orateur. Après sa courte allocation devant les députés et les sénateurs à Winnipeg, certains n'hésitaient pas à voir en lui le prochain chef du Parti libéral du Canada. Steven Fletcher, un quadruplé secrétaire parlementaire à la Santé, avait gagné l'élection en 2006 avec 46 % des voix, contre 36 % pour son adversaire libéral.

M. Dion s'est d'ailleurs valu de nombreuses ovations senties de ses troupes pendant son discours, une allocation enlevée et électorale à souhait. Mettant de côté sa propension à réagir aux gestes du premier ministre, le chef libéral est passé à l'offensive, s'en prenant à Stephen Harper qu'il a plus d'une fois comparé à l'impopulaire président américain.

Dans un vibrant plaidoyer, il a lancé que les libéraux avaient «besoin» de gagner la prochaine élection parce que le Canada se retrouve avec le «premier ministre le plus à droite de l'histoire. Stephen Harper veut donner à George W. Bush un troisième mandat au Canada!» Surtout, le chef libéral a décidé de ne pas laisser tout le terrain économique à Stephen Harper, qui depuis des semaines vante son austérité comme le meilleur remède à la récession qu'il brandit. «Il y a une tendance, croit au contraire Stéphane Dion. Chaque fois que le Canada est dirigé par un gouvernement conservateur, l'économie stagne, des emplois se perdent et les déficits se pointent à l'horizon. Les temps bleus sont des temps durs. Cela a toujours été le cas.»

Le Devoir

André Bachand revient chez les conservateurs

Deux ministres ne seraient pas de la prochaine campagne électorale

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — À quelques jours du déclenchement des élections fédérales, ça bouge au Parti conservateur. Alors que les importants ministres David Emerson et Loyola Hearn décident de quitter le navire, les troupes de Stephen Harper pourront compter sur un nouveau nom connu au Québec: André Bachand.

Le 15 février dernier, *Le Devoir* révélait que l'ancien député progressiste-conservateur souhaitait faire un retour en politique sous la bannière conservatrice dans la circonscription de Sherbrooke. Hier, André Bachand a confirmé ses intentions lors d'un entretien téléphonique. «Je viens de démissionner, je suis en train de vider mon bureau, a-t-il dit au *Devoir*. Je quitte pour Sherbrooke en fin de semaine et je vais faire l'annonce officielle mardi ou mercredi prochain.»

Grand ami de Jean Charest, il était le représentant du gouvernement du Québec à Ottawa depuis quatre ans. Lors de son départ de la politique en 2004, André Bachand avait soutenu que Stephen Harper «a autant de charisme qu'une table à pique-nique». Hier, il a refusé de revenir sur le sujet. «On demeure propriétaire de nos paroles. Je veux seulement dire que Harper a la crédibilité d'un premier ministre», a-t-il soutenu.

Le Parti conservateur aimerait faire des gains dans

trois circonscriptions des Cantons-de-l'Est: Sherbrooke, Brome-Missisquoi et Richmond-Arthabaska.

Sherbrooke, avec sa population étudiante, ne sera pas une prise facile. «Ce n'est pas le premier comté qui va tomber», avoue une source conservatrice. Sherbrooke est représentée depuis 2000 par le député bloquiste Serge Cardin, qui jouit d'une majorité confortable et d'une bonne machine politique. Sur le terrain, les libéraux de Jean Charest donneront un coup de main à André Bachand, qui a préféré la circonscription de son ami à son ancien fief de Richmond-Arthabaska, qu'il a représenté jusqu'en 2004.

Pas de war room à Montréal

Le Parti conservateur a choisi de concentrer ses activités à Ottawa durant la campagne électorale. Lawrence Cannon, Dimitri Soudas et Michel Lalonde seront les dirigeants de la campagne au Québec et ils agiront essentiellement à partir de la capitale fédérale. M. Soudas sera toutefois souvent sur l'avion avec le premier ministre.

Montréal et Québec auront droit à des bureaux avec des employés, mais la stratégie sera planifiée à Ottawa. Pendant un certain temps, plusieurs militants ont pensé qu'il y aurait un bunker électoral complet dans la métropole, mais ce ne sera pas le cas. Une

question d'efficacité, dit-on, d'autant plus que l'organisateur en chef du Parti conservateur, Doug Finley, est en poste à Ottawa.

Emerson et Hearn plient bagage

Selon le réseau CTV, le Parti conservateur perd deux poids lourds à quelques jours des élections. Le ministre des Affaires étrangères, David Emerson, et le ministre des Pêches, Loyola Hearn, annonceront sous peu qu'ils ne se représentent pas.

David Emerson a remporté les élections en 2006 dans la circonscription de Vancouver-Kingsway sous la bannière libérale, avant de passer chez les conservateurs quelques jours plus tard. Il avait toutefois peu de chance de se faire réélire dans ce comté sous la bannière conservatrice. Le PC lui aurait offert un autre endroit plus facile, mais il aurait refusé.

Dans le cas de Loyola Hearn, il avait peu de chance d'être réélu. Le populaire premier ministre de Terre-Neuve, Danny Williams, est en guerre ouverte contre Stephen Harper et demande à ses concitoyens de voter contre les conservateurs fédéraux. Les trois sièges du PC dans cette province sont donc en danger, y compris celui du ministre Hearn.

Le Devoir

J'essaie de vous éviter un procès

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



Jacinthe SAINT-ONGE
ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE
Collection PARTENAIRES DU BONHEUR
Daniel GUGEON
Directeur de la collection

PARTONS À L'AVEVENTURE

1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire

Cahier (240 p.) - 18,95 \$
ISBN 978-2-7006-1090-0
Guide en préparation

école nouvelle

514-843-5991

En vente dans toutes les librairies
La tarification est indiquée sous réserve de modifications.

LES ACTUALITÉS

Trois autres soldats canadiens sont tués en Afghanistan

L'attaque contre un blindé a également fait cinq morts

JACQUES LEMIEUX

Le Canada a annoncé mercredi la mort de trois de ses soldats en Afghanistan, se rapprochant désormais dangereusement du seuil symbolique des 100 morts depuis 2002.

Trois soldats, des fantassins appartenant à un bataillon basé au Manitoba (centre), ont été tués et cinq autres blessés, dont deux gravement, lors d'une attaque contre leur véhicule blindé dans le sud de l'Afghanistan, a annoncé le général Denis Thompson, commandant des Forces canadiennes à Kandahar.

Ils effectuaient une patrouille de reconnaissance dans le district de Zhari, là même où trois de leurs camarades avaient été tués il y a deux semaines.

Le général Thomson a refusé de fournir certains détails concernant l'attaque, notamment le type d'arme utilisée, mais, selon les médias canadiens, il pourrait s'agir d'un lance-roquettes.

Il a loué le courage des militaires tombés au combat, et dans le plus vif, le caporal Andrew Grenon, n'était âgé que de 23 ans et avait déjà été blessé en Afghanistan lors d'une mission précédente, en 2006. Ils devaient revenir au Canada à la fin du mois.

Cette nouvelle attaque, a-t-il cependant poursuivi, n'est pas une surprise, puisque des accrochages ont lieu tous les jours dans cette région. Le district de Zhari est un district très dangereux.

Le bilan

Les trois nouveaux décès portent à 96 le nombre de soldats canadiens ayant perdu la vie depuis 2002 dans le cadre de la mission du Canada en Afghanistan, et à 22 depuis le début de 2008. Deux mille cinq cents soldats canadiens sont déployés dans le sud de l'Afghanistan.

Le nombre de victimes canadiennes atteint 99 si l'on tient compte d'un diplomate de haut rang tué en 2006 et de deux travailleurs humanitaires assassinés au mois d'août, également en Afghanistan.

Le mois dernier, les talibans avaient dans une lettre ouverte de menacer leurs attaques de ce type si les Canadiens ne poussaient pas leur gouvernement à retirer ses troupes.

Stephen Harper

Le premier ministre conservateur Stephen Harper n'a cependant laissé aucun doute sur sa détermination à poursuivre la mission canadienne en Afghanistan, lors d'un point de presse mercredi dans le sud de l'Ontario.

«Nous nous sommes engagés il y a sept ans parce que nous étions conscients que laisser un pays comme l'Afghanistan dans un état d'anarchie et de chaos revenait à créer une situation qui menaçait notre propre sécurité», a-t-il déclaré.

«C'est ce que nous avons vu avec les attaques contre le World Trade Center, et évidemment nous travaillons avec nos alliés et avec le gouvernement de l'Afghanistan pour nous assurer qu'une situation semblable ne se reproduise plus jamais. Mais c'est une mission très difficile», a-t-il ajouté.

Il est pratiquement acquis que M. Harper va déclencher des élections anticipées à la fin de la semaine et que les Canadiens seront appelés aux urnes le 14 octobre.

L'Afghanistan pourrait prendre une place importante dans la campagne si les pertes s'accumulent, mais l'avenir de la mission canadienne ne devrait pas être remis en cause.

La principale formation d'opposition, le Parti libéral, a en effet approuvé en mars dernier sa prolongation jusqu'en 2011, mais en demandant que l'accent soit mis davantage sur la reconstruction et moins sur les combats.

M. Harper a réitéré ces objectifs: «Ce que nous voulons faire d'ici 2011, c'est poursuivre le bon travail que nous avons fait en Afghanistan dans des circonstances très dangereuses et très difficiles, et mettre davantage l'accent sur la formation de l'armée afghane et, évidemment, le développement et la reconstruction», a-t-il dit.

Agence France-Presse



Andrew Grenon



Michael Seggie



Chad Horn



De nombreux Montréalais gardent un bon souvenir de l'Expo et, visiblement, Benoit Labonté mise sur ce sentiment pour marquer des points en prévision des prochaines élections municipales.

Labonté rêve de faire revivre l'Expo 67 en 2020

L'administration Tremblay qualifie le projet de «ballon électoral»

JEANNE CORRIVEAU

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Benoit Labonté, rêve d'attirer à Montréal l'Exposition universelle de 2020. Pour mener à bien son projet, le candidat à la mairie de Montréal a déjà mis sur pied une corporation privée qui aura pour mission de préparer le dossier de candidature de Montréal. Lidée n'a guère impressionné l'administration Tremblay, qui a qualifié le projet de «ballon électoral» teinté d'improvisation.

Benoit Labonté croit que Montréal a besoin d'un «projet porteur» afin de ranimer la fierté collective des Montréalais. Brandissant deux passeports d'Expo 67, il a évoqué hier, à l'occasion d'une conférence de presse, l'époque où «on pensait que tout était possible et que l'avenir nous appartenait».

Le 16 avril dernier, lors d'un séjour à Paris, le chef de l'opposition s'est entretenu avec le secrétaire général du Bureau international des expositions (BIE), Vincente Gonzales Loscertales. Il a alors constaté que Montréal, avec le succès de son Expo 67, avait fait une forte impression auprès du BIE. «Mais j'ai surtout pu évaluer à quel point les chances que Montréal obtienne une exposition universelle, sa seconde, en 2020 étaient très bonnes», a indiqué M.

Labonté. La dernière exposition universelle à s'être tenue en Amérique remonte à 1967, l'Exposition internationale de Vancouver de 1986 étant de moindre envergure, a-t-il rappelé. Comme Shanghai accueillera l'Exposition universelle de 2010 et Milan, celle de 2015, le BIE verrait d'un bon oeil l'octroi de l'événement de 2020 à une ville du continent américain, a soutenu M. Labonté.

Question de têter le pouls des Montréalais, son équipe a même commandé un sondage. Lors d'une enquête menée en mars dernier auprès de 833 Montréalais par le sondeur Michel Lepage, 60 % des répondants se sont dits favorables à la tenue d'une nouvelle exposition universelle à Montréal.

Un événement de cette envergure aurait pour effet d'accélérer le développement de Montréal, a fait valoir le chef de Vision Montréal: «Avec l'Expo 2020, nous pouvons retrouver notre très grande fierté collective de Montréalais, celle qui nous fait défaut depuis tant d'années». En prévision de la période de mises en candidature, qui débutera en 2011, Benoit Labonté a mis sur pied une corporation privée à but non lucratif, la Société de l'Exposition universelle de Montréal 2020, qui aura pour tâche de préparer le dossier de Montréal.

«Montréal a-t-elle les moyens de

se payer une autre exposition universelle?» lui a demandé un journaliste. Incapable d'anticiper les coûts d'un tel événement, Benoit Labonté a répondu par une question: «Mais quel aurait été le coût pour Montréal, en 1967, de ne pas tenir l'Exposition universelle?»

Projet improvisé

S'il rêve de recréer l'engouement d'Expo 67, Benoit Labonté devra le faire sans l'administration au pouvoir. Le maire Gerald Tremblay ne s'est même pas donné la peine de commenter le projet, laissant le soin à un de ses lieutenants de le faire à sa place. «C'est une idée mal ficelée, mal préparée et qui manque de crédibilité», a résumé Alan DeSousa, responsable du dossier Montréal 2025 au comité exécutif, en qualifiant le projet de «ballon électoraliste».

«Nous, on rêve les yeux ouverts. On a des projets qui sont beaucoup plus porteurs, des projets à Montréal qui sont en voie de réalisation aujourd'hui, pas dans 12 ans», a-t-il ajouté. Je laisse M. Labonté voyager aux frais des contribuables pour faire son travail électoraliste. Je trouve qu'il serait plus sage [de sa part] de rester ici à Montréal et de donner des services dans son arrondissement.»

Au bureau de M. Labonté, on a nié que des fonds publics aient été

utilisés pour défrayer les coûts du voyage du chef de l'opposition. M. Labonté s'est rendu à Paris à ses frais en avril, et c'est aussi à ses frais qu'il fera un séjour à Saragosse la semaine prochaine, où se tient une exposition.

M. Labonté, qui souhaitait que le maire Tremblay se joigne au projet, a affirmé que, dans le cas contraire, ce sera aux Montréalais de s'exprimer l'an prochain, lors des élections municipales de novembre 2009.

Comme la candidature d'une ville doit être soumise au BIE par un pays, le projet de M. Labonté devra recevoir l'appui d'Ottawa. Mais une demande émanant d'un chef de l'opposition en campagne électorale a visiblement moins de poids que celle d'un maire. «Notre gouvernement collabore avec le gouvernement du Québec et avec l'ensemble des villes sur différents projets. Si le maire de la ville de Montréal ou de toute autre ville canadienne soumet un projet de candidature pour l'obtention de la tenue d'une exposition universelle, nous accorderons toute l'attention voulue à ce ou ces projets», a indiqué hier Dimitri Soudas, attaché de presse du premier ministre Stephen Harper.

Le Devoir
Avec la collaboration
d'Alec Castonguay

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS

AHUNTSIC - 4 1/2 DELUXE
10 400 de l'Acadie #511. Garage.
Aubaine. 179 000 \$ 514 337-1659

MÉTRO CADILLAC 3 1/2
cim. ensol. jardin, fontaine,
garage. 159 500 \$ 514 259-4420

121
ESTRIE

ULVERTON (Estrie)
Adorable petit chalet 4 saisons
rénové en 2007, biotti dans la
Vallée Secrète sur 4 de 7 acres
(2 lots distincts/4 petits lacs)
Pour soi et/ou excellente source de
location. 169 000 \$ 450 532-7111
www.lesfeesdel'eau.com

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

4480 ED-MONTPETIT
près hdp. St-Mary's gr. 3 1/2, 2e.
8005 chauffé, équipé, eau chaude.
Très propre. Libre. 514 271-4168

5 MIN. MÉTRO VIAU
5 1/2, 2ème, rénové, Paisible.
Lav.-vais., boiserie, pl. bois franc,
céramique, brique. Oct.
8455 514-256-0982 sor.

N.D.G. rue Sherbrooke
5 1/2 et 6 1/2, boiserie, pl. vernis,
bacon, terrasse. Chauffé et eau
chaude. Libre. 514 486-0844

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322
Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

170

HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

À PARIS - Marais 400 euros/sem

Provence - Toulon 400 euros -
xyzapi@yahoo.fr

PROVENCE MAS ANCIEN

Réno. 7 acres. Piscine. Aut. hiver
prix 50% apages@sympatico.ca

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. (514) 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

309
COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE

Collection ou Accumulation.
514 626-2850 450 965-8036

501
OCCASIONS D'AFFAIRES

APPEL D'OFFRES

RECHERCHONS ATELIER

TYPOGRAPHIQUE

INDÉPENDANT

Prière d'envoyer vos coordon-
nées à : DOSSIER 831

Annonces classées / Le Devoir

2050, rue de Bleury,
Mt. Qc. H3M 3M9

1.800.567.2236
www.muscle.ca

IL FAUT UNE ACTION.
UNE ACTION MUSCLE!

529

OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS

529
OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS

Recherchez-vous des
résultats? Facilitez l'atteinte
de vos buts et optimisez vos
succès avec la P.N.L.

Nicole A. Savoie, Coach de vie, conférencière 514 616 7727

700 bonnes
raisons
pour faire du
bénévolat!
cabm.net

Sudoku par Fabien Savary

	7			3		4
3		4	9			8
	2	1				
				8		4
		3	2	1		5
6	8		7			
			5	3	4	9
8	6					3
			7	4	8	

Niveau de difficulté : FACILE 0955

Placez un chiffre de 1 à 9
dans chaque case vide.
Chaque ligne, chaque
colonne et chaque boîte
3x3 délimitée par un trait
plus épais doivent
contenir tous les chiffres
de 1 à 9. Chaque chiffre
apparaît donc une
seule fois dans une ligne,
dans une colonne et dans
une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

5	2	7	6	4	3	8	9	1
6	8	9	5	1	2	3	4	7
1	4	3	7	9	8	5	2	6
9	3	4	2	8	7	1	6	5
7	6	8	1	5	9	2	3	4
2	1	5	4	3	6	7	8	9
3	7	6	9	2	5	4	1	8
4	9	2	8	7	1	6	5	3
8	5	1	3	6	4	9	7	2

0954

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

AVIS DE DÉCÈS



Lapierre, Richard
1929-2008

À Saint-Lambert, le 1^{er} septembre 2008, à l'âge de 79
ans, est décédé M. Richard Lapierre, époux de Mme
Suzanne Morier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois filles :
Marie (Lise Pépin), Anne (Marc-André Le Blanc) et
Odile, ses petits-enfants : Élise, Geneviève, Justine,
Gaspard et Colin, sa sœur Odette (Gilles Morier), sa
tante Marguerite Chabot, ses neveux et nièces, ainsi que
plusieurs parents et amis.

La famille recevra les condoléances le vendredi
5 septembre de 14 à 17 heures et de 19 à 21 heures, et le
samedi 6 septembre de 8 h 30 à 9 heures, à la :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DE LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL
Régence Curé-Poirier
635, boul. Curé-Poirier Ouest
Longueuil (QC) J4J 2H8
Tél. : (450) 677-5203 Téléc. : (450) 677-6221

Les funérailles suivront le samedi 6 septembre à
9 h 30, en l'église St-Lambert (41 avenue Lorne, St-
Lambert).
Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du Diabète
Juvénile seraient grandement appréciés.

Pour publication
section décès

necrologie@lememorial.com
2190, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2H 1K3
(514) 525-1149
Télécopieur : (514) 525-7999
www.lememorial.com

Le mémorial
Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

LES ACTUALITÉS

EN BREF

Québec solidaire
contre Harper

Il faut «battre Harper»: voilà le message que les porte-parole de Québec solidaire, Françoise David et Amir Khadir, sont venus présenter hier à Québec. La formation politique de gauche, qui n'évolue pourtant pas sur la scène fédérale, soutient que cette sortie était nécessaire, car le Parti conservateur veut ramener les Québécois à l'ère «duplessiste». Mme David a expliqué qu'elle ne donnerait pas de consigne de vote, mais qu'elle invitait les Québécois à défaire ce parti qui est «pour la censure» au cinéma et dont la morale conservatrice «menace les droits des femmes». Au yeux de la politicienne, M. Harper a «berné» les Québécois en reconnaissant le Québec comme nation,

geste qu'elle a qualifié de «reconnaissance sur papier». — *Le Devoir*

Isabelle Hudon
présidera l'UQAM

La présidente de la Chambre de commerce du Montréal-Métropolitain, Isabelle Hudon, a été élue à la présidence du conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) mardi dernier. Il s'agissait de la première participation de Mme Hudon au conseil d'administration, depuis sa nomination par le gouvernement du Québec cet été. «Mme Hudon possède une très riche expérience, un leadership reconnu et un vaste réseau de contacts. [...] Elle connaît bien le milieu universitaire, le monde des affaires et le milieu culturel. À titre de présidente,

Mme Hudon s'efforcera de faire connaître, comprendre et apprécier l'importante institution montréalaise qu'est l'UQAM», a déclaré le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, en saluant la nomination de Mme Hudon. — *Le Devoir*

André Bélisle
repêché par
Union Montréal

Le conseiller indépendant du district de Pointe-aux-Trembles, André Bélisle, a décidé de passer dans le camp d'Union Montréal, le parti du maire Gerald Tremblay. Élu en 2005 sous la bannière de Vision Montréal, André Bélisle s'était fait montrer la porte du parti en 2006, quelques jours après que son collègue Nicolas

Montmorency eut quitté l'équipe pour siéger comme indépendant. Dirigé par le maire Cosmo Maciocia, le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles compte désormais cinq élus d'Union Montréal, une conseillère de Vision Montréal, soit Suzanne Décarie, et un conseiller indépendant. — *Le Devoir*

Départs et arrivée
au Bloc québécois

À la veille des élections, le Bloc québécois voit lui aussi ses effectifs se modifier. Le député de Rivière-des-Mille-Îles, au nord de Montréal, Gilles A. Perron, tire sa révérence et cède sa place à Luc Desnoyers. Ce dernier était le directeur du syndicat des Tra-

vailleurs canadiens de l'automobile du Québec. La veille, c'était le prêtre-député de Repentigny, Raymond Gravel, qui annonçait son départ, contraint de quitter la vie politique par le Vatican. Une course à l'investiture devra avoir lieu dans Repentigny, un château fort bloquiste. — *Le Devoir*

Une facture
de 3,5 millions

Ottawa — Si le premier ministre Stephen Harper déclenche un scrutin général, une hypothèse qui pourrait se concrétiser plus tard cette semaine, quatre élections partielles seront annulées, ce qui non seulement laissera aux contribuables une facture de 3,5 millions de dollars, mais affectera aussi bon

nombre de bénévoles. Dans les quatre circonscriptions où des élections partielles sont déjà en cours, certains bénévoles puisent dans leurs économies pour poursuivre leur travail auprès des candidats. Plusieurs d'entre eux pensent qu'ils ne pourront poursuivre leur travail si M. Harper va de l'avant. Amanda Judd, une étudiante à l'Université Queen, a laissé un emploi d'été à plein temps il y a quelques semaines afin d'occuper le poste de coordonnatrice du vote des jeunes dans la campagne de Mike Nagy, candidat du Parti vert dans la circonscription de Guelph, en Ontario. Mme Judd a confié qu'elle retournera aux études cette semaine, et que si jamais des élections générales étaient déclenchées, elle puisera dans son prêt étudiant afin de prolonger son implication. — *La Presse canadienne*



RADIO-CANADA CÉLÈBRE L'OSM

Sous la direction du maestro Kent Nagano, l'OSM interprète quelques-unes des plus belles œuvres du répertoire classique, avec la participation exceptionnelle du pianiste Lang Lang.

CE SOIR

ESPACE
MUSIQUE

20 h



TÉLÉVISION

20 h



Radio-Canada.ca/osm



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ÉDITORIAL

Le tabou

Un nouveau pamphlet pose une brûlante question: pourquoi donc tant d'ignares sortent-ils de nos écoles? Plus qu'un constat érigé sur des anecdotes, c'est une réelle dissection du problème qu'il faut faire, quitte à remuer quelques résistants tabous.

C'est un brûlot qui tombe à point. Écrit par un professeur de littérature à la fois abattu et piqué par les dérives de ses élèves, *Pourquoi nos enfants sortent-ils de l'école ignorants?* (Boréal) s'ajoute au grand dossier noir de l'école.

Ces jours-ci, la maison du savoir n'a pas bonne presse: on s'interroge sur ce qu'on y fricote à longueur de journée, d'année, de scolarité! Avec son pamphlet, le professeur Patrick Moreau, qui enseigne au Collège Ahuntsic, ajoute à la morosité ambiante. Étalant les anecdotes, il déplore l'inculture de ses étudiants, qu'il voit atterrir au cégep «illettrés», et ce, après onze ans de primaire et secondaire.

Le refrain n'a rien de bien nouveau, et l'auteur lui-même s'en excuse. De tout temps, l'université s'est désolée du peu de préparation des étudiants sortis du giron du cégep; ainsi que le collégial a pesté contre l'ignorance des derniers inscrits, passés par la moulinette laxiste du primaire et du secondaire diplômé en mains, mais miséreux de connaissances. Sur ces clichés s'assoit le cri du cœur de Patrick Moreau: en dénonçant la méconnaissance et la dysorthographe de ses étudiants, il milite pour une «refondation générale» du système, sans laquelle la société de demain serait composée d'incultes diplômés.

Ce désarroi d'un professeur qui ouvre son musée des horreurs trouvera des échos, sans nul doute. Comme il piquera ses détracteurs, lesquels pourront opposer aux anecdotes de M. Moreau — tel étudiant a évoqué Adolf Éclair; tel autre a osé un original «réfèrent d'homme»; un autre a demandé si la Vierge Marie avait un rapport avec la mythologie grecque... tsé veux dire genre? — d'autres perles, brillantes celles-là, rendant compte de la vivacité de certains esprits.

Malgré un portrait somme toute trop anecdotique, l'enseignant pointe avec justesse des failles du sacro-saint système qui ont joué gros dans l'affaiblissement du niveau de culture et — pire drame encore — le je-m'en-foutisme qui semble s'y rattacher: un laisser-aller linguistique généralisé, la peur malade de placer l'enfant face à ses échecs, un cafouillis pédagogique inextricable et l'obsession de la «manière» d'enseigner au détriment de la «matière».

Mais il s'épanche trop peu, le professeur Moreau, sur ce qui pourrait être un noeud du problème: le fait que les enseignants coupables d'avoir récompensé d'une promotion et d'un diplôme quelque apparente bêtise sont eux-mêmes les produits du régime que l'on s'évertue à pourfendre.

Quel tabou que celui-là, sur lequel s'installe bien confortablement une part importante des vacuïtés de l'école. Sans sombrer dans le piège de la généralisation, il faut nommer les faiblesses en français des enseignants eux-mêmes, un corollaire sans doute naturel des échecs de ces mêmes futurs maîtres aux examens de français des facultés d'éducation. Il faut oser dire aussi la faiblesse du bagage culturel de certains, qui ne brilleraient pas non plus à des tests de culture générale.

Mais avec quel malaise s'aventure-t-on à critiquer les enseignants! C'est dire tout le respect pour la tâche colossale qui est la leur, tiraillés qu'ils sont entre une réforme qu'on voudrait déjà réformer et des élèves qui peinent à apprendre.

Si l'on souhaite toutefois que nos élèves, une fois tout oublié, ne brandissent pas seulement un diplôme mais étalent les morceaux d'une culture acquise à l'école, il faudra que tous les maîtres, en cette matière, dépassent les élèves. L'ignorance n'est pas un possible héritage.

machouinard@ledevoir.com

Le narco-Mexique

Rien qu'en août, le fils adolescent d'un homme d'affaires de Mexico a été retrouvé mort dans le coffre d'une automobile après avoir été kidnappé à un faux barrage policier; une douzaine de corps décapités ont été découverts dans l'État méridional du Yucatán, pendant qu'au nord, dans le Chihuahua, des hommes ont ouvert le feu dans une salle de danse, tuant treize personnes.

Arrivé au pouvoir d'extrême justesse, en janvier 2007, sur promesse de nettoyer le pays du narcotraffic, le président Felipe Calderón a déclenché une vaste offensive militaire et policière contre les trafiquants, une offensive qui, concrètement, met aujourd'hui les Mexicains, qui en ont pourtant vu d'autres, face à une violence inégalée. À chaque jour son bain de sang: on évalue en juin à environ 1500 (dont plus de 500 militaires et policiers fédéraux) le nombre de morts liés au trafic de drogue depuis le début de 2008, soit déjà deux fois plus que l'année dernière.

Les Mexicains ont crié à la surdose la fin de semaine dernière en se joignant à des marches de paix partout au Mexique pour dénoncer le climat d'insécurité et d'impunité dans lequel le pays s'enfonce. Le gouvernement veut faire croire qu'il est «en train de gagner la guerre contre les narcos» et que les avancées se mesurent à la férocité avec laquelle ils résistent. George W. Bush ne dit pas autrement au sujet de l'Irak depuis cinq ans.

Devant cette déferlante de violence croisée, M. Calderón commet une grave erreur en ne comptant que sur la force militaire pour casser les narcos. Le Mexique de Calderón ressemble à s'y méprendre, ces temps-ci, à la Colombie d'Alvaro Uribe, où la militarisation de la lutte antidrogue, financée à coups de milliards de dollars depuis le début des années 2000 par les États-Unis, est pourtant loin d'avoir donné des résultats probants.

D'abord, les 25 000 soldats et policiers déployés dans la poignée d'États chauds n'a pas endigué l'activité narcotrafiante au Mexique, par lequel transite 90 % de la cocaïne colombienne à destination des narines américaines. Au contraire, les cartels — qui se livrent en parallèle à des guerres intestines sanglantes pour le contrôle des routes de contrebande — se trouvent en fait à avoir étendu leurs tentacules à presque tout le pays. Évidemment, M. Calderón aurait plus de succès si les narcos ne pouvaient si facilement s'approvisionner en AK-47 dans les *gun shows* américains et chez les marchands d'armes de Houston et de Phoenix...

Surtout, les gouvernements mexicains successifs n'ont jamais trouvé le courage, pour des raisons qu'on devine, de s'attaquer aux réseaux de corruption et de protection extrêmement complexes liant les gangs aux milieux politiques, judiciaires et d'affaires. En mai dernier, l'aisance avec laquelle les cartels ont pu assassiner l'un des grands chefs de la lutte antidrogue, Edgar Eusebio Millan, a montré le degré d'infiltration criminelle aux seins des structures censées les combattre. À moins que Calderón ne s'attaque aux complicités qui tiennent l'État en laisse, les cartels continueront de prendre de l'expansion et de faire des affaires d'or.

gtaillefer@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSEF BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFPET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

COMMENT SARAH PALIN AVAIT APPRIS À SA FILLE À «SE PROTÉGER»...



L E T T R E S

Un dernier tour de piste

Le Canada est un pays artificiel qui, de plus, est fondé sur un mensonge, celui de l'instauration d'un État confédéral. Depuis le début des années 1960, le mouvement indépendantiste québécois l'empêche de fonctionner dans son propre intérêt, c'est-à-dire celui de sa majorité historique anglaise et écossaise. Le multiculturalisme, mesure politique de Trudeau pour contrer l'indépendantisme du Québec, sape encore plus sûrement le Canada comme État souverain d'une nation distincte qu'il combat efficacement l'avènement d'un État national québécois.

L'impossibilité de plus en plus évidente pour un parti fédéral de former aujourd'hui et demain un gouvernement majoritaire, conséquence majeure de la présence du Bloc québécois sur son théâtre d'opérations, devrait inciter ce parti à éclairer les *Canadians* et les Québécois sur leurs intérêts communs, à savoir la séparation à l'amiable des deux entités.

Pour son dernier tour de piste, le Bloc québécois devrait faire campagne auprès des Québécois sur la démonstration de leur pouvoir, en éliminant ses candidats en plus grand nombre que jamais, d'empêcher le Canada d'élire un gouvernement capable de fonctionner selon les aspirations et les intérêts de sa majorité, tant qu'il ne se libérera pas du Québec, et, dans le même souffle, faire comprendre cette même réalité aux *Canadians*.

Quelle belle bataille à mener: la libération de deux nations par les représentants de celle qui est dominée par l'autre.

Andrée Ferretti
Brigham, le 2 septembre 2008

Pour qui voter à la prochaine élection?

Il y a des jours où je doute de mon choix des derniers mois. Je le dis souvent, je pense que Stéphane Dion ferait le meilleur premier ministre pour le Canada. Cependant, je ne suis venu à aucune formation politique. Ainsi, je ne suis pas un libéral pure laine. Il m'est déjà arrivé de voter pour les conservateurs, les libéraux, le Nouveau Parti démocratique (NPD), le Bloc québécois et le Parti vert (PV).

J'avoue qu'en ce moment, Dion est mon premier choix, mais ma fidélité reste fragile. Le NPD et le Parti vert exercent actuellement un certain attrait: l'assurance de Jack Layton me plaît davantage que la timidité de Harper, mais quelques points du programme de gauche de sa formation politique freinent mon intérêt.

Le PV demeure, depuis des années, mon second choix de vote. L'arrivée d'un premier député vert à la Chambre des communes me donne le goût de voter pour la formation dirigée par Elizabeth May. Toutefois, rien n'est acquis.

Pour l'instant, le leadership, la sagesse et son plan vert m'amènent à garder confiance en Stéphane Dion et son équipe. Mais la campagne électorale pourrait me faire changer d'idée. J'oubliais! Je ne voterai pas pour le Parti conservateur, car son programme est trop à droite, et ses coupes sauvages dans le domaine de la culture, injustifiées. Pour ce qui est du Bloc québécois, je pense qu'une formation souverainiste n'a plus sa place à Ottawa.

Ce ne sera pas une campagne électorale facile pour moi.

Benoit Voyer
Saint-Jérôme, le 3 septembre 2008

Comme des enfants d'école

Il est scandaleux de voir nos quatre bons-hommes de la scène fédérale se disputer sur la place publique comme des enfants d'école. Il est honteux de les voir aller sans fondements, sans gêne non plus, vers de nouvelles élections à l'automne. Franchement, croient-ils que nous n'avons que ça à faire? Alors qu'ils devraient s'attaquer aux vrais problèmes de notre société (la pauvreté, la santé, l'éducation, la dérive des jeunes dans un monde qui leur apparaît aujourd'hui sans avenir...), ces fanfarons s'occupent de leur image personnelle et mènent la politique comme un «business» privé. Quelqu'un pourrait-il sonner la fin de la récréation?

Messieurs de l'opposition, ça ne vous dirait pas de travailler à récupérer les millions qui viennent d'être coupés à la culture plutôt que d'aller en dépenser autant pour mettre votre triste figure sur des pancartes?

Monsieur Harper, *come on*, faites donc ce pourquoi vous avez été élu et ce pourquoi vous touchez un salaire: dirigez ce pays comme il le faut jusqu'à la fin de votre mandat et, pour tout vous dire, foutez-nous la paix avec le reste. Des élections à l'automne, non merci!

Alain Petel
Outremont, le 3 septembre 2008

LIBRE OPINION

Lumière sur les conditions pitoyables des artistes

RAYMOND MARIUS BOUCHER

Président de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)

Joignant sa voix à celle des artistes et de nombreuses organisations culturelles du Québec ayant déjà exprimé leurs craintes, leur colère et leur incrédulité devant l'ampleur des coupes du gouvernement minoritaire de Stephen Harper dans les programmes culturels, l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) souhaite apporter le point de vue des concepteurs en arts de la scène et illustrer un impact important de la décision du gouvernement fédéral: l'appauvrissement irrémédiable des artistes et des créateurs québécois.

Il faut savoir que pour chaque spectacle qui ne partira pas en tournée faute de soutien financier, résultat direct de l'abolition des programmes PromArt et Routes commerciales, ce sont plusieurs concepteurs professionnels des arts de la scène — créateurs de costumes, éclairagistes, scénographes, accessoiristes, etc. — qui ne toucheront pas de redevances, soit les sommes qui leur sont versées en droits d'auteur pour l'utilisation de leur travail créatif.

Cette situation est pour eux lourde de conséquences puisqu'une partie importante des revenus de ces professionnels est justement constituée de redevances. Et c'est sans compter toutes les créations qui, envisagées dans un contexte de coproduction avec des partenaires à l'étranger, demeureront à l'état de projets, privant ces mêmes professionnels de cachets de création.

Triste constat

Il faut savoir qu'avant même l'abolition de ces programmes fédéraux, l'étude *Profil statistique des artistes au Canada* (septembre 2004), publiée par Hill Strategies Recherche inc., faisait déjà état d'un constat peu enviable quant au statut économique de l'artiste: «Avec un revenu moyen de 23 500 \$, les artistes arrivent dans le quart inférieur des groupes professionnels. [...]

Plus de 40 % des artistes ont un diplôme universitaire, mais les artistes ayant une formation universitaire gagnent, en moyenne, à peine plus de la moitié du revenu moyen des détenteurs de diplômes universitaires dans la population active totale. Dans cinq professions artistiques, le revenu médian est environ 10 000 \$.»

Réalisée dans le cadre des Seconds États généraux du théâtre professionnel québécois par le Conseil québécois du théâtre (CQT), en collaboration avec l'APASQ, l'étude sur les conditions socioéconomiques des concepteurs de théâtre a quant à elle permis de révéler que plus de la moitié des concepteurs professionnels, soit 53,4 %, ont un revenu annuel brut moyen inférieur à 24 999 \$, et que 17,5 % d'entre eux déclarent des revenus de moins de 15 000 \$, ce qui est sous le salaire minimum de 8,50 \$ l'heure pour une semaine de travail de 35 heures.

Aggraver la situation

Lorsque l'on sait qu'une production représente jusqu'à deux ou trois mois de travail et qu'elle offre, dans plus de la moitié des cas (55 %), un cachet inférieur à 4 000 \$, on peut aisément comprendre la précarité dans laquelle vivent les professionnels en arts de la scène. [...]

Plusieurs concepteurs, pourtant passés maîtres dans l'art de vivre dans l'incertitude, se disent présentement très peu confiants en l'avenir, et on voit même apparaître chez certains d'entre eux une remise en question quant à la poursuite de leur carrière dans une profession qu'ils exercent par ailleurs avec un talent reconnu, tant sur le plan international qu'ici même, au Québec. Bien qu'ils soient nourris jour après jour par une passion sans nom pour leur profession, ne serait-il pas légitime qu'ils puissent gagner leur vie décemment?

En cette période de rentrée scolaire, l'APASQ a une pensée spéciale pour les jeunes qui commenceront ou compléteront cette année leur formation dans les cégeps de Saint-Hyacinthe et de Lionel-Groulx, aux universités Concordia et à l'UQAM, à l'École nationale de

théâtre, au Conservatoire de Québec ainsi que dans les autres établissements d'enseignement du pays. L'APASQ s'interroge sur le message que le gouvernement Harper envoie à tous ces artistes et créateurs de la relève qui rêvent de suivre les traces de leurs maîtres. Auront-ils encore une place où faire valoir leur talent?

On nous apprendait récemment qu'une partie des sommes économisées grâce à l'abolition des programmes culturels du ministère du Patrimoine canadien sera réinvestie dans le Relais de la flamme des Jeux olympiques de 2010. L'APASQ croit pour sa part qu'il ne faut pas mettre dos à dos les sports et les arts, mais bien interroger dans leur globalité les choix et les priorités exprimés par le gouvernement Harper dans le cadre de la présente révision des programmes fédéraux, notamment en regard des investissements importants dont bénéficiera le secteur militaire. L'APASQ est sans voix face à ces choix, grandement préoccupée par les conséquences directes et indirectes des coupures annoncées et encore plus alarmée par les dégâts profonds qu'elles ne manqueront pas de causer.

Irresponsabilité

À la lumière des informations données et de la couverture médiatique ayant suivi l'annonce de la disparition de nombreux programmes culturels, il apparaît évident que les décisions prises par le gouvernement de Stephen Harper reposent sur des considérations de nature subjective, relevant d'une idéologie ne reflétant absolument pas celle à laquelle adhèrent les Canadiens.

L'APASQ croit qu'il est totalement irresponsable de fragiliser de la sorte le milieu artistique et d'appauvrir les créateurs sur ces bases pour le moins discutables. Aussi l'APASQ s'unit-elle aux artistes, aux organismes culturels et aux citoyens et demande au gouvernement fédéral de faire amende honorable et de renverser une décision qui, de toute évidence, aurait un impact dévastateur sur la vie de milliers de personnes œuvrant dans le milieu artistique.

IDÉES

Vieillesse de la population

Des décisions s'imposent

JACQUES LÉGARÉ

Professeur émérite de démographie à l'Université de Montréal et cochercheur au SEDAP (Social and Economic Dimensions of an Aging Population Research Program)

À l'occasion de la neuvième Conférence mondiale de la Fédération internationale du vieillissement, qui se tient à Montréal à compter d'aujourd'hui, nous publions, sur deux jours, une analyse du démographe Jacques Légaré.

Un chroniqueur français commençait ainsi un récent article, intitulé «Le destin s'écrit dans la démographie»: «C'est le sujet dont on ne parle pas. Il rôde pourtant derrière chacun des dossiers traités par les Européens... Le fantôme qui rôde, c'est la démographie.» Et il ajoute: «Les politiques n'ont pas vu venir le baby-boom.»

Or, ce n'est pas le cas au Québec: tout le monde en parle! Cependant, être sensibilisé au problème n'est qu'une première étape; il faut que des politiques soient bien mises en place pour faire face à la situation qui est plus préoccupante au Québec qu'ailleurs parce que tant le baby-boom que le baby-bust qui l'a suivi y ont eu une plus grande amplitude.

Individus et populations

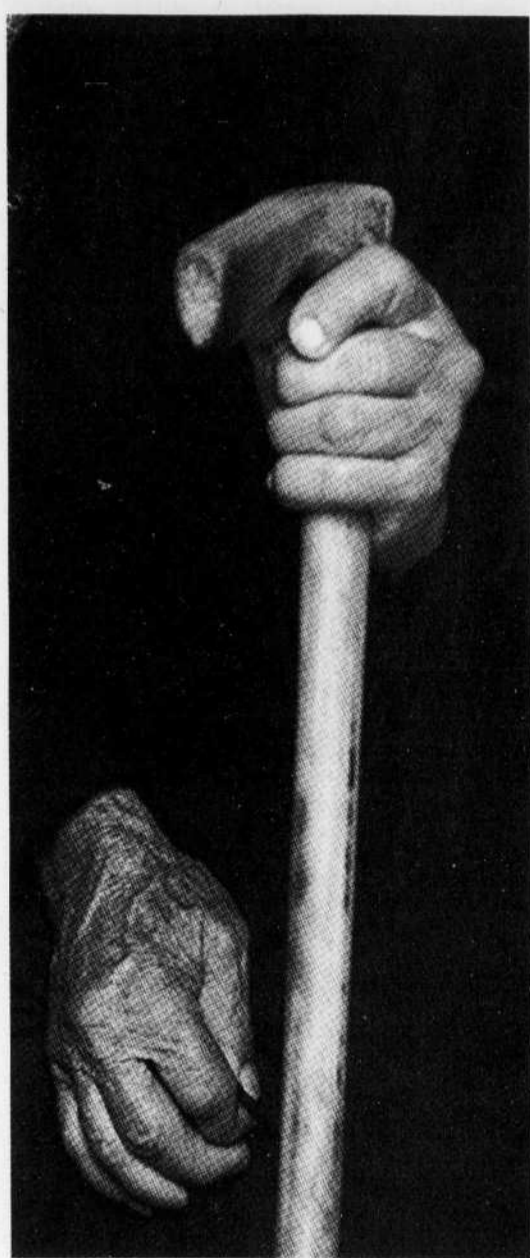
Il y a lieu d'abord de bien distinguer le vieillissement des individus du vieillissement des populations. Le premier est d'abord et avant tout biologique et mène vers la mort malgré tous les progrès faits pour augmenter l'espérance de vie, laquelle ne se dirige pas encore vers l'immortalité. Le second, lui, est strictement structurel, c'est-à-dire que la structure par âge de la population vieillit, mais elle pourrait tout autant rajeunir, ce qui n'est pas possible sur le plan des individus.

Bref, le discours sur le vieillissement de la population ne doit pas utiliser le même langage que celui sur le vieillissement individuel, et en particulier laisser présager un certain fatalisme. Pour comprendre le futur vieillissement de la population québécoise, qui ne concerne pas que les aînés, les démographes observent un certain nombre de faits et établissent des projections réalistes, en ce qui concerne en particulier les futurs travailleurs ainsi que les futurs aînés et leurs besoins.

Certaines certitudes

Le vieillissement des populations est inéluctable; toutes les sociétés doivent vivre avec cette réalité et réagir afin de gérer la situation. Mais là où se distingue le Québec, c'est par l'arrivée massive des baby-boomers dans les dernières phases du cycle de vie, qui va demander une gérance et une souplesse particulières.

En effet, si la plupart des pays occidentaux ont vécu un baby-boom après la Deuxième Guerre mondiale, c'est en Amérique du Nord beaucoup plus



ARCHIVES AFP

qu'en Europe, et surtout au Québec, beaucoup plus qu'aux États-Unis ou dans le ROC (Rest of Canada), que le déséquilibre avec les générations encadrantes a été le plus marqué. Et ce déséquilibre demande que l'on agisse vite si on veut éviter dans le futur des conflits intergénérationnels.

Le boa qui avale le cochonnet

En effet, alors que les effectifs des naissances au Québec étaient autour de 80 000 naissances par année dans la première moitié du XX^e siècle, un sommet de

145 000 naissances a été enregistré en 1959. Très rapidement, les naissances annuelles ont été en chute libre pour revenir au niveau de 80 000 au cours des 20 dernières années. Bien plus, ce nombre pourrait dans le futur tomber à 60 000 si le niveau de fécondité des couples québécois stagnait autour de 1,5 enfant par couple, comme l'annoncent certaines prévisions qui sont loin d'être irréalistes. Ce phénomène bien connu en statistiques a un nom: «Pig in a python» ou, en traduction littérale, l'effet du boa qui avale un cochonnet. [...]

Rigidités du système

Tout au long de leur cycle de vie, les baby-boomers, vu leurs effectifs, ont perturbé la gestion de la société québécoise, que ce soit au début, dans les écoles, à tous les cycles, puis par leur arrivée massive sur le marché du travail. Des circonstances relativement favorables ont permis à la société québécoise de s'adapter.

Néanmoins, on n'a pas observé de réduction significative des dépenses publiques d'éducation au primaire et au secondaire, une fois que les baby-boomers se sont tous retrouvés sur le marché du travail. Les baby-busters — les générations X et Y — ont certes bénéficié des rigidités du système de l'État providence, eux qui étaient au moins 30 % moins nombreux que les baby-boomers nés entre 1946 et 1966.

D'ici peu, les baby-boomers rejoindront les rangs des retraités et, un peu plus tard, ils deviendront vieux. Le sujet a même fait l'objet d'un livre il y a dix ans, en 1998: *The Pig and the Python: How to Prosper from the Aging Baby Boom*, de David Cork et Susan Lightstone.

Approche des piliers

La société québécoise devra s'assurer de mettre en place, en toute équité, des programmes de sécurité sociale tant dans le domaine de la santé que pour la sécurité du revenu. Si les baby-boomers, qui ont eu peu d'enfants, veulent maintenir un même niveau de vie durant leur troisième et quatrième âge, ils devront rester plus longtemps en emploi et faire plus d'économies pour défrayer les coûts engendrés par leur arrivée en fin de parcours.

L'approche utilisée pour maintenir un niveau de revenu décent durant la retraite est basée sur diverses sources de financement — l'approche des piliers; elle devra aussi être utilisée pour le financement des services de santé. Si on bénéficie bien des caisses retraite dans lesquelles les retraités de demain versent aujourd'hui un certain pourcentage de leurs revenus, il devrait en être de même pour les caisses santé ou vieillesse dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Le système de la répartition, pour défrayer les frais de santé et de services sociaux, système dans lequel les dépenses d'une année sont payées par les revenus de la même année (*Pay-as-you-go*), n'a plus de sens devant de tels déséquilibres des effectifs des générations en présence. Récemment, la ministre française Roselyne Bachelot, sans doute une baby-boomer, déclarait: «Quelle génération serions-nous si nous faisons payer nos soins par nos enfants et nos petits-enfants?» Cela s'applique d'autant plus au Québec que ces derniers sont nettement moins nombreux.

Un gâchis

Pour faire face à la demande future, en particulier dans le domaine de la santé, des programmes devront rapidement être établis... par les baby-boomers eux-mêmes. On devra cependant s'assurer, une fois le dernier baby-boomer disparu, que les offres de services, tant médicaux que sociaux, ne seront pas en surnombre pour les générations montantes, nettement moins nombreuses. À la fin du siècle dernier, devant le phénomène du «pig in the python» dans le domaine de l'éducation au primaire et au secondaire, on s'en est tiré avec une pirouette administrative et «pédagogique», en réduisant le nombre d'élèves par professeur, par personnel de soutien et par administrateur.

Quel gâchis! On aurait pu avoir en place, dès le début du XXI^e siècle, un système universel et gratuit de garderie. Il eut suffi de transférer les budgets en trop prévus pour l'éducation primaire et secondaire à un système de garderie. Certes, il aurait fallu pour cela amputer le ministère de l'Éducation de sommes très importantes pour les transférer au ministère de la Famille... ou de transférer le système de garderie au ministère de l'Éducation. Quel manque de souplesse... et de courage! Et pourtant les familles québécoises — et la démographie québécoise — ne s'en porteraient que mieux. Et les politiques familiales pourraient s'orienter vers d'autres directions.

Caisse santé

Qu'à cela ne tienne, on ne peut réparer cette erreur du passé même si les auteurs courent — en ont-ils encore la force? — toujours dans nos rues. Faisons en sorte, cependant, de ne pas la répéter en demandant aux jeunes générations de défrayer les coûts de santé de leurs parents vieillissants. C'est aux boomers eux-mêmes de planifier le fonctionnement du système de santé dont ils auront besoin en établissant une caisse santé ou vieillesse, comme on l'a fait pour leurs retraites, le tout devant être établi dans un contexte d'imagination et de souplesse.

De plus, au milieu du XXI^e siècle, au moment où s'éteindra le dernier boomer, il ne faudrait pas s'être placé dans une situation où l'on mettrait à la disposition d'une seule personne âgée non autonome deux lits de CHSLD, un pour les jours pairs, l'autre pour les jours impairs.

Mais il y a de l'espoir. Récemment, à l'occasion de discussions sur la rétrocession en fin de contrat des futurs CHSLD construits en partenariat public-privé (PPP), une porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux déclarait que «la location a été retenue parce qu'il est impossible de prévoir si l'État aura encore besoin de ces établissements dans 25 ans». Voilà un pas dans la bonne direction.

Pourquoi peut-on parler de certitudes? C'est que les Québécois dont on a parlé jusqu'à maintenant sont déjà nés et vivent sur le territoire. Pour diverses raisons, leurs effectifs pourraient très légèrement varier dans le futur, mais les tendances lourdes sont inéluctables.

■ Demain: Modifier les façons de faire

RÉPLIQUES À JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Quelques mises au point sur le prix de l'essence

SONIA MARCOTTE

Économiste et présidente-directrice générale de l'Association québécoise des indépendants du pétrole

J'ai été étonnée de lire l'éditorial de M. Jean-Robert Sansfaçon du 30 août dernier, intitulé «On se fait avoir!». Le *Devoir* a l'habitude d'offrir un contenu documenté où la rigueur prime sur les envolées impressionnistes. J'ose croire que cet éditorial est l'exception à la règle.

D'abord les faits: le mercredi 27 août, le prix d'acquisition du détaillant, c'est-à-dire le prix du litre d'essence vendu à la raffinerie et livré aux détaillants de Montréal était de 1,292 \$ par litre. Le prix à la pompe était de 1,284 \$ par litre. Les détaillants vendaient donc à perte, sans pouvoir même couvrir leurs coûts d'exploitation (taxes municipales, installations pétrolières et immeubles, salaires nécessaires à l'opération du site, etc.). Dans pareille situation, il est prévisible qu'une augmentation vienne faire cesser les ventes à perte.

C'est ce qui s'est produit jeudi alors que l'augmentation a fait passer la marge du détaillant de -0,7 ¢ par litre à 6,3 ¢. Au moment où l'éditorial était publié, les prix avaient déjà diminué de 3 ¢, ce que M. Sansfaçon mentionne pas. La chute s'est poursuivie, de sorte que, au terme de la fin de semaine de la Fête du travail, les prix se situaient à 1,334 \$ par litre, alors que le coût d'acquisition du détaillant se situait à 1,301 \$ par litre.

L'éditorialiste affirme qu'il y a absence de concurrence. Alors, comment explique-t-il que le prix de l'essence ait baissé de 6 ¢ au cours de cette fin de semaine? En fait, l'éditorialiste néglige de s'intéresser aux secteurs du marché du pétrole brut et du raffinage, qui sont pourtant les deux secteurs à l'origine des augmentations des prix de l'essence qui accablent les consommateurs.

M. Sansfaçon se lance ensuite dans une série d'affirmations où la confusion prend le pas sur la rigueur. Le fait qu'Esso confie de plus en plus la distribution et la vente au détail de ses carburants aux indépendants ne fait pas en sorte qu'ils travaillent «à la main dans la main», comme il l'écrit. Esso choisit plutôt de se retirer des opérations de vente au détail pour les confier à plusieurs indépendants; il ne s'agit pas de collusion, il s'agit d'un simple retrait. Il est grave que l'éditorialiste du *Devoir* donne à penser qu'il pourrait y avoir là quelque malversation. J'estime que ce procédé, axé sur des insinuations malveillantes, n'est pas acceptable.

Enfin, toujours avec la même absence de rigueur,

M. Sansfaçon qualifie la loi sur la Régie de l'énergie de mauvaise loi. [...] Au Canada, c'est au Québec que l'on trouve les prix de l'essence hors taxes les plus bas. Cela n'est pas étranger au fait que la loi québécoise soutienne les consommateurs en maintenant assez de concurrents pour les protéger adéquatement. [...]

On peut aisément démontrer que les importateurs indépendants font annuellement économiser 361 millions de dollars aux consommateurs du Québec. Rien de tout cela n'est «factice»; il s'agit de faits documentés et démontrés. [...]

Rétablissons les faits

LUC HARNOIS

Président de Groupe Harnois et distributeur indépendant de produits pétroliers

Le Groupe Harnois est engagé dans la vente de produits pétroliers depuis 50 ans. Notre entreprise est familiale. Depuis quelques années, nous avons choisi d'étendre notre territoire à plusieurs régions du Québec, nous avons développé notre propre bannière de dépanneurs Le Magasin et nous comptons maintenant 380 employés. Le Groupe Harnois, lauréat du Défi Meilleurs Employeurs 2006, catégorie moyennes entreprises, continue à relever le défi du développement, dans un univers difficile et très concurrentiel. Notre entreprise a une réputation méritée d'intégrité et de respect des personnes.

J'ai témoigné à la Régie de l'énergie dans le cadre de la dernière requête d'inclusion relative au territoire de Saint-Jérôme. J'ai été estomaqué de constater les erreurs factuelles ainsi que les insinuations malveillantes que l'on trouve dans l'éditorial du samedi 31 août dernier, intitulé «On se fait avoir!». Sans les énumérer toutes, je me permets d'en citer quelques-unes. Tout cela est d'autant plus inacceptable que vous n'avez même pas daigné communiquer avec nous pour obtenir notre point de vue sur les faits que vous alléguiez.

Vous affirmez que les indépendants sont «comme des larrons en foire avec les grandes compagnies». Pour étayer cette fausse affirmation, vous écrivez: «Et que dire des ententes formelles entre grosses compagnies et indépendants? Esso, par exemple, travaille main dans la main avec le Groupe Harnois de Lanaudière, qui ex-

Enfin, l'éditorial de M. Sansfaçon traite le tribunal de la Régie de l'énergie avec une désinvolture qui, en outre, traduit une méconnaissance de son mode de fonctionnement; cela conduit à des jugements franchement injustes. Le prix plancher diffusé par la Régie de l'énergie n'est pas, comme l'écrit M. Sansfaçon, «arbitraire». Il est strictement basé sur les prix de vente des raffineries, auxquels les taxes et les coûts de transport du carburant, depuis la raffinerie jusqu'au poste d'essence, sont additionnés.

Au surplus, la Régie de l'énergie ne travaille pas dans

une «bulle bureaucratique». La Régie exige au contraire que les parties qui se présentent devant elle apportent des preuves de ce qu'elles avancent. Elle juge à partir des faits prouvés qui lui ont été soumis. [...]

Le fait que les consommateurs québécois soient, de tous les consommateurs du Canada, ceux qui paient leur essence hors taxes la moins chère devrait vous inciter à approfondir cette question complexe, sans donner dans des accusations sans fondement, ni dans des affirmations frivoles. Les lecteurs du *Devoir* méritent pareille considération.

Enfin, l'éditorial de M. Sansfaçon traite le tribunal de la Régie de l'énergie avec une désinvolture qui, en outre, traduit une méconnaissance de son mode de fonctionnement; cela conduit à des jugements franchement injustes. Le prix plancher diffusé par la Régie de l'énergie n'est pas, comme l'écrit M. Sansfaçon, «arbitraire». Il est strictement basé sur les prix de vente des raffineries, auxquels les taxes et les coûts de transport du carburant, depuis la raffinerie jusqu'au poste d'essence, sont additionnés.

Au surplus, la Régie de l'énergie ne travaille pas dans une «bulle bureaucratique». La Régie exige au contraire que les parties qui se présentent devant elle apportent des preuves de ce qu'elles avancent. Elle juge à partir des faits prouvés qui lui ont été soumis. [...]

Le fait que les consommateurs québécois soient, de tous les consommateurs du Canada, ceux qui paient leur essence hors taxes la moins chère devrait vous inciter à approfondir cette question complexe, sans donner dans des accusations sans fondement, ni dans des affirmations frivoles. Les lecteurs du *Devoir* méritent pareille considération.

Quant à nous témoignage à la Régie de l'énergie, une simple lecture de mes propos vous permettra de constater que j'ai moi-même expliqué la nature des opérations que nous menons sous la bannière Esso. Vous constaterez que mon témoignage ne vous permet nullement de vous adonner aux malveillances et fausses insinuations que vous vous permettez pourtant de faire.

Vous aurez aussi intérêt à relire les conclusions que tire la Régie de l'énergie des propos soutenus par les tenants des positions que vous reprenez dans votre éditorial. La Régie a analysé la preuve soumise par toutes les parties; elle a retenu celle qui était la plus solide et a décidé de rejeter celle des parties adverses, que vous reprenez toutefois dans votre éditorial.

■ Demain: Modifier les façons de faire

ACTUALITÉS

GAROU

«On nous intègre presque dans le projet [CHUM]», dit Garou

SUITE DE LA PAGE 1

du complexe. Et les possibilités sont vastes, a fait valoir Garou. On y retrouverait bien sûr des services médicaux. Des discussions sont en cours avec la direction du CHUM à ce sujet, ce que confirme le centre hospitalier. On rappelle toutefois que le CHUM sera érigé sur un seul site.

Garou explique que le CHUM est très intéressé à son projet, où le complexe de santé est vu comme un complément aux services qui seront assurés par le futur hôpital. «On nous intègre presque dans le projet», a lancé Garou. «On nous a dit que nous pourrions aider à solutionner leur problème de stationnement. [...] Les gens du CHUM aimeraient bien que l'on fasse notre projet en amont du leur. Pour le parking, ce serait une bonne chose», a-t-il précisé.

De fait, le CHUM est aux prises avec un manque de stationnement pour la période que dureront les travaux de construction, et ce sera également le cas une fois la construction terminée. C'est un des très nombreux problèmes qui se posent pour le CHUM, dont les coûts, les délais et le concept architectural n'ont toujours pas été déterminés. Les détails du projet ne se préciseront qu'avec le choix du partenariat privé qui construira l'hôpital et l'entreprendra durant plus de 30 ans.

L'équipe de Garou a également établi des contacts avec la Ville de Montréal, question de connaître les étapes du processus réglementaire nécessaire à la construction du complexe de santé. Dans l'immédiat, aucun projet formel n'a été déposé.

Garou est conscient que l'ouverture de plus en plus grande au privé en santé suscite beaucoup de débats et de critiques dans la population. «C'est un sujet délicat. Mais il y a moyen de bien faire les choses», croit-il. «Ma préoccupation, c'est d'offrir le bon service. J'aurais forcément des partenaires avec un esprit plus mercantile, mais pour l'instant je veux m'assurer que ça se passe bien. Je sais que ce n'est pas moi qui va avoir la solution sur ce débat-là. [...] Il y a une harmonie à créer entre le public et le privé, mais il ne faut pas que ça brime le public», a-t-il indiqué avec prudence.

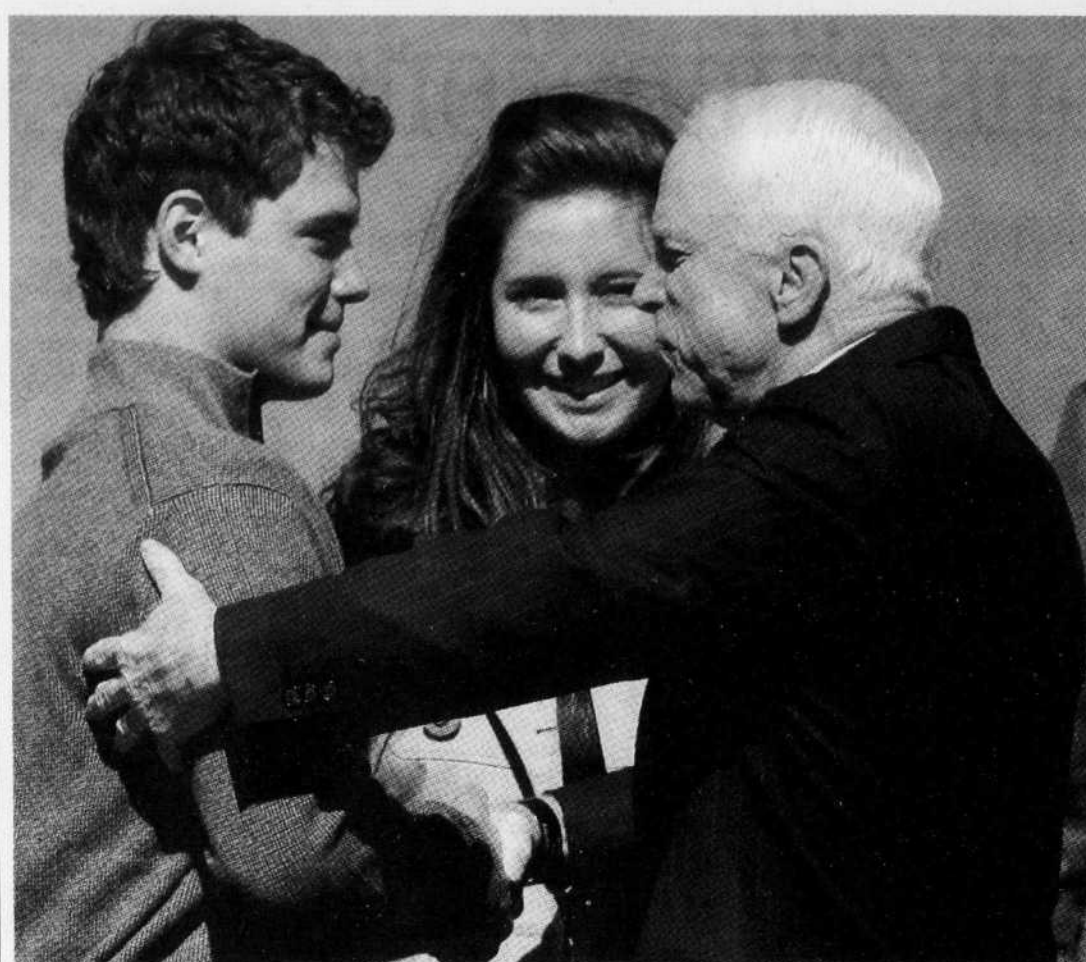
L'ouverture, l'an dernier, de la clinique de santé privée avec bloc opératoire Rockland MD avait suscité beaucoup de débats passionnés. Depuis, cette clinique qui prend l'allure d'un mail commercial, avec différents services de santé de part et d'autre du corridor central, s'est affiliée à l'hôpital Sacré-Cœur et son existence ne semble plus susciter de résistance.

D'autres projets privés pointent à la faveur des modifications apportées à la Loi sur la santé, qui fait une plus grande place au privé. L'un des partenaires du quartier commercial Dix30, au sud de Montréal, le Fonds d'investissement de placement immobilier des familles Bombardier et Beaudoin, a sur sa table à dessin un centre médical planté parmi des rangées de boutiques.

Tous ces mouvements ont été enclenchés après que le gouvernement libéral a légiféré pour se conformer au jugement de la Cour suprême sur l'affaire Chaouli. Du coup, le gouvernement devait permettre un accès à des assurances santé privées.

Ces changements ont été orchestrés par l'ancien ministre de la Santé, Philippe Couillard. Grand défenseur du système public de santé lorsqu'il était en politique, M. Couillard a démissionné en juin dernier et s'est joint récemment à l'entreprise Persistence Capital Partners (PCP), un fonds d'investissement privé en santé.

Le Devoir



Levi Johnston, le futur papa de l'enfant que porte Bristol Palin, la fille de la candidate à la vice-présidence américaine, Sarah Palin, a été accueilli hier par nul autre que John McCain, à son arrivée à la convention républicaine, à Minneapolis, au Minnesota. Le jeune homme, âgé de 18 ans, et sa copine adolescente, âgée quant à elle de 17 ans, comptent se marier.

PALIN

SUITE DE LA PAGE 1

révéla plusieurs «affaires» potentiellement dommageables pour le ticket républicain.

Mme Palin est soupçonnée d'avoir commis un abus de pouvoir en congédiant un haut-fonctionnaire de l'Alaska il y a quelques mois, mais c'est surtout la vie privée de sa fille Bristol qui a retenu l'attention du public et des médias.

Les plans orchestrés par l'équipe de campagne de John McCain pour la convention qui se tient à Saint Paul, dans le Minnesota, se sont vus contrecarrés d'abord par des rumeurs assez viciées circulant sur Internet, puis par la révélation, lundi, de la grossesse de sa fille de 17 ans, par la colistière elle-même.

Chrétienne conservatrice, Mme Palin, 44 ans, mère de cinq enfants, prône l'abstinence sexuelle avant le mariage.

Toutes ces révélations ont eu sur le grand rassemblement du GOP un effet bien plus dévastateur que la passage de l'ouragan Gustav à la Nouvelle-Orléans, lundi. Initialement craint par l'état-major du «parti de l'Éléphant», ce cyclone qui a fait relativement peu de victimes aux États-Unis aura finalement constitué une diversion très opportune.

La frénésie médiatique qui s'est créée autour de Sarah Palin et de sa famille illustre l'influence de plus en plus grande que prennent les blogs dans la vie politique moderne.

Ce sont des rumeurs propagées sur Internet qui ont obligé la colistière de John McCain à annoncer lundi que sa fille Bristol est enceinte, et qu'elle a l'intention de garder l'enfant et d'épouser le père, Levi Johnston, un homme de 18 ans.

Les révélations initiales ont incité des journalistes et des blogueurs de plus en plus nombreux à fouiller toujours plus loin dans les antécédents de la seconde femme de l'histoire à se porter candidate pour la vice-présidence. Ce qui autrefois aurait été relégué au niveau de bobards se trouve aujourd'hui amplifié par les nouveaux médias, qui forcent les autres à leur faire écho.

Les rumeurs deviennent trop dangereuses pour être ignorées par les politiciens, explique Andrew Rasiej, un stratège démocrate cité par l'agence Reuters.

De son côté, l'équipe de campagne de Barack Obama a créé un site Internet pour rejeter les rumeurs remettant en cause son patriotisme ou voulant qu'il soit de religion musulmane.

Selon le *Washington Post*, le parti républicain n'a soumis la gouverneure de l'Alaska à une interview poussée que mercredi dernier (27 août), soit deux jours avant l'annonce de sa nomination. C'est durant cet entretien que Mme Palin aurait révélé la grossesse de sa fille, selon l'influent quotidien de la capitale américaine.

Une douzaine de responsables républicains, dont des avocats, sont récemment partis pour l'Alaska afin de passer au crible le passé de Sarah Palin.

Des responsables féminines du parti républicain, dont une ancienne p.-d.g. de la société Hewlett Packard, ont accusé hier les médias de mener à son encontre «une campagne de diffamation scandaleuse» de caractère «sexiste».

L'un des principaux conseillers de John McCain avait préalablement accusé les médias de mener une «mission de destruction» contre Sarah Palin, soutenant que son équipe s'était sentie «assiégée» après la révélation de la grossesse de la fille mineure de la colistière. John McCain a quant à lui annulé une entrevue qu'il devait donner mardi soir à l'émission de Larry King, au réseau CNN, en représailles contre le barrage de questions sur Mme Palin auquel son porte-parole, Tucker Bounds, avait été soumis la veille sur la même chaîne.

Selon le magazine en ligne *Salon*, des stratèges de l'entourage du président sortant George W. Bush, dont l'ancien rédacteur de discours Matt Scully, aident depuis plusieurs jours Sarah Palin à affronter les délégués et les caméras de télévision.

Mardi, les délégués républicains avaient été chauffés à bloc par les discours patriotiques de Fred Thompson, le héros de la série télévisée *Law and Order*, et de l'ancien candidat démocrate à la vice-présidence, le sénateur Joe Lieberman.

Mardi également, le directeur de campagne de John McCain, Rick Davis, a dit à l'équipe éditoriale du *Washington Post* que la personnalité des candidats jouerait plus que les enjeux dans le choix des électeurs le jour du scrutin (4 novembre). Il n'en fallait pas plus pour que Barack Obama, qui faisait campagne hier dans l'Ohio, reproche à ses adversaires d'escamoter les questions difficiles, comme l'état de l'économie.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse, Reuters et
Associated Press

HARPER

SUITE DE LA PAGE 1

Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique, a pour sa part annoncé un investissement de 4,9 millions de dollars pour appuyer un projet visant à contrer les activités des gangs de rues à Toronto.

A Windsor, dans le sud de l'Ontario, où le Parti conservateur veut faire des gains aux prochaines élections, le premier ministre Harper s'est déplacé pour une annonce de 80 millions de dollars qui servira à aider une nouvelle usine Ford à prendre son envol. Jusqu'à présent, le gouvernement Harper avait toujours refusé d'investir directement dans les industries en difficulté.

D'autres annonces importantes devraient suivre dans les prochains jours. Le Festival western de Saint-Tite, notamment, aura droit à son enveloppe monétaire aujourd'hui.

À Québec, lieu des plus stratégiques dans la campagne à venir, les conservateurs ont signé hier en grande pompe avec le gouvernement Charest une entente évaluée à 4 milliards de dollars d'ici 2014, dans le cadre de Chantiers Canada, plan d'infrastructure à long terme du fédéral.

L'entente permettra la réalisation de projets connus depuis longtemps et annoncés pour la plupart, comme le Quartier des spectacles à Montréal, le Peps de l'université Laval, le prolongement de l'autoroute 30, l'agrandissement des musées des beaux-arts de Montréal et de Québec, etc.

Le ministre des Transports, Lawrence Cannon, a qualifié l'entente d'«historique» et l'a décrite comme le plan «le plus important jamais mis de l'avant» par Québec et Ottawa. À son dire, c'est une retombée du «féderalisme d'ouverture». M. Cannon s'est défendu de recycler des annonces déjà faites.

Le ministre fédéral était pour l'occasion accompagné par sa collègue du patrimoine Josée Verner, responsable de la région de Québec, mais aussi de deux ministres québécois, Monique Jérôme-Forget et Benoît Pelletier.

La ministre des Finances québécoise, Monique Jérôme-Forget, a fait grimacer M. Cannon à quelques reprises, notamment lorsqu'elle a invité tout le monde — à l'approche d'une campagne électorale — à «calmer ses ardeurs» et à ne pas céder à la tentation de multiplier les annonces en lien avec Chantiers Canada. Ce n'est pas vrai, a-t-elle insisté, «qu'il y a 4 milliards de disponibles demain», puisque plusieurs de ces sommes sont déjà allouées.

De plus, elle a admis que l'entente, conclue au printemps dernier, aurait pu être signée «plus tôt», confirmant ainsi que l'annonce en avait été retardée pour des raisons électorales. Lorsqu'un journaliste lui a demandé si elle faisait de la figuration pour aider un gouvernement qui retournera bientôt devant le peuple, elle a rétorqué qu'elle n'était pas pour refuser quatre milliards parce qu'une élection s'en vient: «Si c'est ça qu'on appelle «figuration», je vais en faire tous les jours.»

Plusieurs députés adhérents de la région de Québec s'étaient invités à la conférence de presse. À leurs yeux, ce type d'annonces électorales alimente le cynisme de la population. Mais le député de La Peltre, Eric Caire, a admis qu'il y avait «fondamentalement des bonnes nouvelles là-dedans» pour la région de Québec, où 1,4 milliard va être investi.

Les partis d'opposition à Ottawa n'ont pas manqué d'accuser le gouvernement de «cynisme» et d'«opportunisme» devant ces annonces à la veille d'un déclenchement électoral. «Les gens ne sont pas dupes, ils voient que c'est un opportunisme dérivant de la part du Parti conservateur. Il mousses son image avec l'argent des contribuables», a soutenu le député bloquiste Pierre Paquette.

Interrogé à ce sujet mardi, le secrétaire d'Etat Jason Kenney disait ne rien voir de surprenant. «Les ministres font leur travail. Il n'y a rien de nouveau dans le fait de faire des annonces quand la Chambre ne siège pas», a dit le député conservateur de l'Alberta.

Les trois partis d'opposition ne sont pas de son avis. Le chef libéral Stéphane Dion a semblé particulièrement irrité par l'annonce dans le secteur automobile. «On lui a demandé pendant des mois de faire cela. Lui et son ministre nous ont envoyé paître. Il disait que ce n'est pas le rôle du gouvernement», a-t-il déclaré pendant son caucus à Winnipeg.

Le chef du NPD, Jack Layton, soutient que les conservateurs ne sont pas différents des libéraux, qui avaient pris l'habitude de multiplier les annonces à la veille des élections. «Ça ne fait qu'augmenter le cynisme des citoyens. C'est consternant», dit-il.

Le Bloc québécois juge regrettable que le gouvernement Harper n'ait pas protégé et aidé l'industrie québécoise de l'aérospatial lors des nombreux contrats militaires accordés par Ottawa, et qu'il aide maintenant l'industrie automobile. «Ça va faire partie du débat en campagne», promet Pierre Paquette.

Le Devoir
Avec la collaboration d'Hélène Buzzeiti

KEROUAC

SUITE DE LA PAGE 1

fini de le traduire et de le dactylographier»

Quelques jours plus tard, Kerouac, traduisit effectivement *Sur le chemin*. Le roman devint en anglais *Old Bull in the Bowery*. Ce texte demeure également inédit à ce jour.

Sur le chemin n'est pas une version française d'*On the Road* mais propose des thèmes récurrents de l'œuvre de Kerouac, tout en laissant concevoir que l'auteur n'aurait peut-être pas traduit en français son plus célèbre livre sous le titre de *Sur la route*.

Sur le chemin s'ouvre ainsi: «Dans l'mois d'Octobre 1935, y'arriva une machine du West, de Denver, sur le chemin pour New York. Dans la machine était Dean Pomeroy, un souillon; Dean Pomeroy Jr. son fils de 9 ans et Rolfe Glendiver, son step son, 24. C'était une vieille Model T Ford, toutes les trois avaient leur yeux attachés sur le chemin dans la nuit à travers la windshield.» Le nom du personnage de Dean Pomeroy est un pseudonyme utilisé pour parler de son bon ami Neal Cassidy.

Dans le roman, Ti-Jean n'est autre que Kerouac lui-même. Il a 13 ans. Il est accompagné de son père, Léo, véritable nom du père de Kerouac. Ils quittent Boston en automobile pour New York. Ils vont y rejoindre leurs amis afin de les aider à trouver un appartement. «C'était un gros nuit dans leur vies, c'était leur premier trip ensemble à New York, en machine; le père avait déjà venu ça Boston-New York boat, et une fois ça train; mais là c'était le gros chemin, le tapis noir actuelle de la ville.»

Autant la narration que les dialogues de Kerouac

représentent une transcription de l'oralité. Comme ce fut le cas pour *La nuit est ma femme*, son premier roman écrit en joul, Kerouac rédige *Sur le chemin* dans un français très proche de la langue qu'il parlait durant son enfance à Lowell, une ville du Massachusetts où les immigrants canadiens français forment alors près du quart de la population.

Kerouac transforme le français, le met à sa main, change l'orthographe de certains mots et en invente d'autres afin de créer un joul musical et ludique qui apparaît, à bien des égards, unique dans la littérature francophone.

Le joul kérouakien réussit à traduire l'émotion qui habite tant le père que le fils dans cette grande aventure: «On t've trouvera un tivoyage icite, on v'orra si on peu aidez le vieux bum avec son kid, ont l'air à jamais v'n'u, c'est des parents, on bavassera un peu, on mangera t'ben un ti-feed, et moé pi tué on s'enala a Times Square voire des shous. Les burlesq pis les vodville show pi les nouveaux portra pi ils disent qu'a des portras français — ça sera beau en voire un portra en français. Ça faire braillez les yeux voire un tite scène avec les amants sur le lit, Marie-Louise m'a contez ça, ça a vue un a Boston — Bon ma ton ti drap alentours de tes genoux la pis d'or si t' capable — m'ava drivez droite a New York pis je parle pu.» Et le tigas dorma dans machine de l'éternité noire, que son père conducta à travers de la nuit.» Tout comme il le fait dans son œuvre en anglais, Kerouac vise avant tout à créer une littérature basée sur les sons, l'énergie et l'authenticité du langage de la rue.

Un Canadien français à Manhattan

Les deux voitures au cœur de *Sur le chemin* arrivent finalement à destination. Les hommes se sont donné rendez-vous dans un bar niteux du Chinatown où les

attend Old Bull Balloon. Ce personnage est fortement inspiré d'un ami de Kerouac, l'écrivain William Burroughs, qui, dans *On the Road*, est présenté sous le pseudonyme d'Old Bull Lee. Tout droit sorti de l'imaginaire de Kerouac, la rencontre entre ces différents hommes n'a bien sûr jamais eu lieu, fait assez inusité dans l'œuvre très autobiographique de l'auteur.

Lassés d'attendre Omer, ce Canadien français qui doit les rejoindre à New York, les hommes commencent à boire et à jouer aux cartes. Pendant ce temps, Omer, sous l'effet des amphétamines, une drogue que consommait beaucoup Kerouac à l'époque de la rédaction de ce roman, délire dans un appartement. Le lecteur ne sait trop si ce que le personnage voit est vrai ou non: le voilà qui parle à une femme nue, s'imaginer voir des squelettes et se croit même, pendant un moment, transporté en Russie...

Le roman se termine dans une confusion totale, alors que tous, sauf Léo et son fils, repartent chez eux. De son côté, le jeune Ti-Jean observe son père, qui continue de boire et de jouer aux cartes avec des Chinois et des Noirs du quartier: «Le pautre tigas ava pas mangé d'la journée, son père avait eu une coupole de drinks et ne pensa pas manger comme a coutume, et Ti-Jean le suivait dans ça, dans leur aventure.»

Le grand tour de force de *Sur le chemin* est de faire rencontrer deux Kerouac: l'enfant de 1935 et l'homme de 1952 tant que le Franco-Américain et le Beatnick. C'est aussi le seul texte d'importance de Kerouac à avoir été écrit d'abord en français avant d'être traduit par l'auteur en anglais.

De Mexico à Montréal

En décembre 1952, lorsqu'il rédige *Sur le chemin*, Kerouac vient rejoindre à Mexico son vieil ami William Burroughs. Collectionnant alors les lettres de refus des

éditeurs, il ne peut que constater que sa carrière d'écrivain est un lamentable échec. Il persévère néanmoins et écrit nuit et jour les romans qui formeront la grande *Légende des Dulooz*, nom qu'il donne à l'œuvre autobiographique qu'il est en train de bâtir.

En 1951, en début d'année, Kerouac rédige en français *La nuit est ma femme*. Quelques jours plus tard, en avril 1951, il plonge frénétiquement dans l'écriture de son chef-d'œuvre *On the Road*, qu'il écrit en trois semaines sur un énorme rouleau de papier.

En juillet de l'année suivante, il écrit dans les toilettes de l'appartement de son ami junkie William Burroughs *Doctor Sax*, l'un de ses romans les plus canadiens-français. En décembre 1952, après avoir travaillé quelques mois sur les chemins de fer de la région de Los Angeles avec Neil Cassidy, Kerouac se lance dans la rédaction de son autre roman français, *Sur le chemin*.

Kerouac a alors 30 ans, brûle la chandelle par les deux bouts et sent que la fin de sa grande période de voyages pointe à l'horizon. Il désire retrouver le calme et la quiétude de sa vie familiale et il rêve du Québec. A son retour New York, il écrit à Neal et Carolyn Cassidy: «New York est formidable, j'aime l'hiver, les tempêtes, la neige, les longues marches en bottes. J'irai vivre au Canada français éventuellement avec Mémère, et le ferai pour les tempêtes et la santé que j'y trouverai.»

En mars 1953, Kerouac se rend même à Montréal, où il note dans un de ses cahiers: «Montréal (dans une taverne): Montréal est mon paradis. Ils m'ont presque refusé l'entrée. Restaurant de gare de San Francisco combiné avec une taverne de paysans de Mexico + Lowell - O Thank's Lord.» Visiblement, Kerouac se sentait bien chez lui au Québec.

neigenoier@hotmail.com

LE DEVOIR^{MD}

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390